

Députés libéraux et conservateurs prient le gouvernement d'aider les prospecteurs

Ottawa, 6 (C.P.) — Tous ceux qui spéculent sur les richesses minières du Canada ont reçu aux Communes, hier, un appui moral sinon financier.

Le Rév. Dan McIvor, député libéral de Fort-William, a présenté une résolution demandant au gouvernement d'aider les prospecteurs.

Après avoir reçu l'appui de plusieurs membres de l'opposition, M. McIvor mit fin à la discussion en disant que son but avait été d'éveiller l'attention du gouvernement et qu'il avait pleinement réussi. Il retira ensuite sa résolution.

Des deux côtés de la Chambre, on s'entendit pour reconnaître le rôle éminent joué par les prospecteurs dans le développement des régions éloignées du Canada.

M. G. S. White, conservateur, a insisté sur la prospection de l'uranium et il a demandé au gouvernement d'aider les prospecteurs en portant à \$5 le prix qu'il paye pour une once d'oxyde d'uranium.

Un autre député conservateur a demandé l'assistance du gouvernement dans la prospection des mines d'or. M. Sidney Adamson, un ingénieur minier, a suggéré

que lorsqu'une mine commence à rendre, les propriétaires ne soient pas obligés de payer des taxes avant qu'ils aient recouvré leur mise de fonds. Il a ajouté qu'en ces dernières années la prospection de l'or avait été négligée à cause des taxes trop élevées.

J. A. Simmons, libéral, propose que l'on accorde un subside annuel de \$500 aux prospecteurs. Ceci encouragerait les hommes qui éprouvent de grandes difficultés pour se rendre dans des régions comme le Yukon ou les territoires du Nord-Ouest.

Tout en appuyant la proposition de son collègue, M. B. M. Murray dit qu'il serait plus utile de construire des routes et des voies ferrées dans les régions susceptibles de développement.

M. Léopold Langlois, député libéral de Gaspé, a demandé avec beaucoup d'insistance que l'on vienne en aide aux compagnies d'huile qui opèrent dans la péninsule de Gaspé. Cette région promet tous les espoirs et présente les compagnies qui veulent s'y établir rencontrent bien des difficultés.

La séance de mercredi a été consacrée à l'étude des bills privés.

Décès à Québec de M. J.-B. Poirier

Nous apprenons le décès de M. J.-B. Poirier, de Montréal, autrefois de Québec, et ancien gérant de la Rock City Tobacco Limited. Il est décédé à la résidence de sa fille, Mme J.-H. Cloutier, après une courte maladie, à l'âge de 73 ans.

Il laisse dans le deuil: sa belle-sœur, Mme P. Royer; ses filles, Lucienne, Anne-Marie (Mme Louis Robillard), Angéline (Mme Maurice Caron, de Québec), Fernande (Mme J.-H. Cloutier, de Québec); ses fils: Paul-Henri, Jean-Charles, Alphonse, Clifford et Roland; ses gendres, Louis Robillard, le Dr Maurice Caron et J.-H. Cloutier; ses brux, Mme P.-H. Poirier (Fernande Giroux), Mme Alp. Poirier (Edna Drapeau), Mme Clifford Poirier (Pearl Miller), et Mme Roland Poirier (Agnes Norman); ses petits-enfants: Gérard et Raymond Cloutier, de Québec; Madeleine Robillard, Jocelyn et Lucille Poirier, Robert Poirier, Jo-Ann et Michael Bryan-Poirier, Norman, Louise, et Beverley Poirier, William, Kenneth Poirier.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire Geo. Vandellac, rue Rachel est, et les funérailles ont eu lieu ce matin, en la chapelle de l'église Notre-Dame, à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

La liberté de la presse demeure une nécessité dans une démocratie libre

(M. C.-H. Peters)

Le club Saint-Laurent Kiwanis consacre son déjeuner-causerie hebdomadaire à la presse montréalaise

"J'espère voir le jour où, à Toronto, on pratiquera le bilinguisme comme on le pratique à Montréal. Il faut que toute la population se rende compte de la très grande richesse que constitue pour notre pays deux grandes cultures, la culture française et la culture anglaise. Et il faut, que l'on profite de cette richesse."

C'est ce que disait, hier midi, M. Charles-H. Peters, vice-président du journal "The Gazette". Il était l'hôte d'honneur et le conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire des membres du club Kiwanis Saint-Laurent, réunis à l'hôtel Ritz-Carlton. M. Peters, qui a parlé dans un français impeccable, avait intitulé sa causerie: "La liberté de la presse".

Avant de s'attaquer à son sujet proprement dit, le conférencier a tracé rapidement l'histoire du plus vieux journal au Canada et aux États-Unis, la "Gazette". Remontant à son origine, qui date de 1778, ce journal était à ce moment imprimé en français, et fut pour but de consolider l'amitié du Québec avec les États-Unis. Voulant demeurer au service du

ANALYSES

DE TOUS GENRES

SANG • URINE
SELLES • CRACHATS

DIAGNOSTIC DE LA GROSSESSE \$4.00

LA SEULE PHARMACIE DE LA PROVINCE possédant un LABORATOIRE D'ANALYSES médicales complètes sous la surveillance ACTIVE et CONSTANTE d'un médecin assisté de TECHNICIENNES et INFIRMIERES DIPLOMÉES des hôpitaux. — RESULTATS COMPLETS, PRECIS et DÉTAILLÉS livrés à domicile le jour même.

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE

TEL.: PL. 9622

Le journal n'est pas une institution parfaite: la vitesse avec laquelle il est rédigé et la nécessité de sa parution quotidienne, sont autant de facteurs qui expliquent pourquoi il s'y glisse parfois des erreurs. Il est toutefois, continue M. Peters, surprenant qu'il y en ait si peu dans de telles circonstances.

Mais même avec ses lacunes, même si elle peut être une obstruction à la perfection de son institution, la liberté de la presse demeure une nécessité dans un monde libre.

M. Zotique L'Espérance a présenté le conférencier, qui a été remercié par M. Roland Mongeau. Le déjeuner était sous la présidence de M. Achille Racicot, président du Kiwanis Saint-Laurent.

Le Canada tente d'avoir un contrat pour fournir des armes à l'Europe

Ottawa, 6 (C.P.) — Le ministre canadien de la défense, M. Brooke Claxton, est actuellement à Washington, pour tenter d'obtenir pour notre pays, une partie des contrats pour la fabrication d'armes pour l'Europe. Ces contrats feraient de notre pays un vaste arsenal où s'approvisionnerait l'Europe de l'Ouest.

Député à la première assemblée du comité de défense du pacte de l'Atlantique, il est accompagné de M. Sydney Pierce, sous-ministre adjoint du commerce et la plus grande autorité canadienne dans le domaine de la mobilisation industrielle. Il est également accompagné de conseillers choisis parmi les trois armes et au ministère des affaires extérieures.

Le plus gros travail du comité de défense est de décider de quelle façon sera divisé le milliard voté

par le Congrès américain pour aider au réarmement de l'Europe. Le Canada ne recevra aucune de ces armes, mais il pourrait devenir un pourvoyeur d'armes achetées avec une partie des fonds américains.

Un certain nombre de pays étrangers ont manifesté de l'intérêt dans l'achat d'équipement militaire canadien — si ils ont des dollars bien entendus.

On prévoit que le Canada fera jouer ses influences non seulement auprès du comité de défense, mais aussi auprès du gouvernement américain afin d'avoir son entrée dans ce marché qu'elle considère le meilleur de tous — le marché américain lui-même.

M. Claxton et le cabinet se sont acharnés à cette question depuis des mois. Le comité de défense et ses tribunaux leur offrent une nouvelle voie d'approche.

Avis de décès

POIRIER. — A Québec, le 4 octobre 1949, à l'âge de 73 ans, est décédé M. J.-B. Poirier, époux de feu Clara Alsace Lortz, demeurant au No 406 ouest, ave des Pins. Les funérailles auront lieu vendredi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons Geo. Vandellac, Ltee, No 120 est, rue Rachel, à 8 h. 10, pour se rendre à la chapelle de l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
La Patrie Fleuriste
168 est, Ste-Catherine
Livraison partout directement de notre serre-chaude.
PL. 1786-1787
Ecouter le jeudi C.H.L.P. 12 h. 25 12 h. 30

10% d'escompte

aux communautés religieuses.

Le papier-journal coûte trop cher aux Terre-neuviens

Saint-Jean, Terr., 6. — Un représentant de l'industrie de l'imprimerie de Terre-Neuve a dit hier que le coût élevé de la production du papier-journal rend cette province incapable de concurrencer les producteurs rivaux.

"Si Terre-Neuve doit continuer de considérer l'imprimerie comme une affaire payante, a-t-il dit, il faut trouver moyen de faire face à la concurrence". Il y a deux moulins à papier dans Terre-Neuve, Bowaters Pulp and Paper Mills Ltd et l'Anglo-Newfoundland Development Co.

Le coût élevé de production est dû principalement aux dépenses considérables que les compagnies doivent encourir pour s'approvisionner de bois brut. Les salaires, aussi, sont très élevés. La situation n'est plus la même que durant la guerre, alors qu'on manquait par tout de papier. Les moulins à papier de cette province devront diminuer leurs dépenses de production ou se voir égarer par la concurrence.

SALADE "CORAIL".

- 1 boîte d'une livre de saumon
- 2 tasses de chou haché
- 1 tasse de betteraves coupées en dés
- 1/2 tasse de cornichons sucrés, tranchés

- 1 c. à thé de sel
- 2 tasses de mayonnaise cuite
- 3 oeufs cuits dur
- 1/6 c. à thé de paprika

Défile le saumon, ajouter les autres ingrédients, à l'exception des oeufs. Mélanger légèrement et déposer sur une feuille de laitue dans des assiettes. Passer les jaunes d'oeufs au tamis et saupoudrer sur le mélange de saumon. Hacher les blancs d'oeufs et disposer en couronne autour. Saupoudrer de paprika et garnir de quelques morceaux de betteraves.

Pour un mets plus nourrissant - ajoutez du saumon



La saumon contient la plupart des éléments

qui manquent aux plats ordinaires pour en faire une

nourriture parfaite. C'est le complément

naturel de la plupart des aliments. Il se mélange avec tout, il est délicieux

et il est économique. Il est économique surtout parce que

dans 1 lb. de saumon vous avez 1 lb. de nourriture. Il n'y a

jamais de perte avec le saumon en conserve!

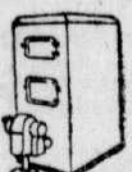
DANS LE SAUMON EST CONTENU:
LA VITAMINE "A" — qui protège contre l'infection.
LA PROTÉINE — qui est nécessaire à la croissance. Le saumon contient plus de protéine que la majorité des autres aliments.
LE CALCIUM ET LE PHOSPHORE — qui sont des éléments essentiels à la croissance des os et des dents.
LA VITAMINE "D" — Si riche qu'on dit qu'elle renferme comme du soleil.
Le saumon contient aussi de l'iode et la vitamine "G".



BRULEUR A L'HUILE
VORTEX
La flamme tourbillonnante, en forme de bol, de ce brûleur nouveau type réduit jusqu'à 30% vos comptes d'huile.



BOUILLOIRE AUTOMATIQUE
Le brûleur à l'huile Vortex construit à même chauffe cette bouilloire automatique à vapeur ou à eau chaude.



BRULEUR A L'HUILE
M-2
Ce modèle type canon est construit selon le principe de haute pression propre à l'Iron Fireman. Capacité de 6 à 4.5 gallons à l'heure.



FOURNISE AUTOMATIQUE
Cette unité réchauffe, nettoie, humidifie l'air et en active la circulation. Brûleur à l'huile Vortex Iron Fireman construit à même.

CONVERTIBILITE RAPIDE
FOURNISE A AIR CHAUD A DOUBLE UTILISATION
Cette fourniture Iron Fireman que l'on allume à la main et qui économise le combustible pour la plus tard être transformée en fourniture s'allumant automatiquement au charbon ou à l'huile.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

MA. 7511

pour renseignements supplémentaires sur le chauffage à l'huile IRON FIREMAN

Farquhar **Robertson**
LIMITED

Les principaux marchands de combustible à Montréal
Distributeurs des produits "IRON FIREMAN" pour la province de Québec
614 OUEST, RUE SAINT-JACQUES — MA. 7511
1879 — 70e ANNÉES DE SERVICE — 1949

ASSOCIATED SALMON CANNERS OF BRITISH COLUMBIA

Kaiser accepte les demandes des aciéristes

Mais Washington continue à se désintéresser de la grève de ce côté — On est plus inquiet des charbonnages — Lewis convoqué à Washington

Pittsburgh, 6 (A.P.) — L'union américaine des travailleurs de l'acier a fait sa paix hier avec l'un des patrons qui refusaient jusqu'ici de satisfaire à ses réclamations; mais elle a en revanche dans le même temps accru le nombre de ses grévistes d'un chiffre légèrement supérieur à celui des employés qui reprendront le travail. Le président général de l'union, Philip Murray, a annoncé lui-même hier soir que le célèbre usinier Henry Kaiser, l'un des associés de la fabrique d'automobiles Kaiser-Frazer, a accepté toutes les demandes des grévistes et les appliquera aux 3,500 ouvriers de ses hauts fourneaux de Fontana, en Californie. M. Kaiser leur accorde, rétroactivement au 1er du mois courant une hausse de 4 cents l'heure par homme aux fins d'assurance-maladie et accident et une de 6 cents pour pensions de retraite, le tout à être défrayé uniquement par lui, ainsi que le recommandait une commission présidentielle d'enquête sur le différend de l'acier. Cet accord est le premier de quelque importance à être signé entre patrons et unionistes depuis le début de la grève, le samedi 1er.

Mais en retour les rangs des quelque 500,000 grévistes de l'acier se sont gonflés hier d'un apport de 4,300 hommes, jusqu'ici à l'emploi de deux aciéries sises l'une à Atlanta, en Géorgie, l'autre à Chicago. En dépit de ces divers développements, Washington ne montre aucune intention d'intervenir de sitôt dans le conflit des aciéristes. Le chef du service fédéral américain de conciliation, M. Cyrus Ching, porte plutôt ses efforts pour le moment vers la grève concurrente des charbonnages et vient précisément de convoquer à Washington pour demain le président de l'Union des mineurs de charbon, John Lewis. Ching explique que l'on approche d'une crise dans les charbonnages, ce qui rend ses démarches plus urgentes de ce côté que dans les aciéristes. «Le charbon est encore abondant en plus d'un endroit, déclare-t-il, mais des disettes existent déjà dans certaines régions et menacent d'empêcher encore sous peu.»

Fête à l'aumônier des syndicats du diocèse de Rimouski

Rimouski, 6. (Spécial au Devoir) — Les Syndicats catholiques de Rimouski ont fêté récemment leur aumônier, M. l'abbé Théodore Desrosiers, qui vient d'être nommé desservant à la paroisse de Saint-Clément. M. l'abbé Desrosiers était aumônier général des Syndicats catholiques du diocèse de Rimouski depuis 1941. Il a participé à la fondation du premier syndicat à Rimouski, le 2 novembre 1941, alors que les employés de la compagnie Price Brothers se groupaient sous le nom de «Syndicat catholique de l'industrie du bois de Rimouski, Inc.»

Par la suite, le nom de l'aumônier a été étroitement associé aux principales étapes de la vie syndicale dans la région.

Pour marquer leur reconnaissance, près d'une soixantaine d'officiers des syndicats locaux s'étaient réunis pour offrir à leur aumônier un témoignage d'estime. Au nom du Conseil central, M. F. X. Légaré, vice-président de la C.T.C.C. et secrétaire du C.C. de Rimouski, exprima à l'aumônier les vœux que tous les syndicats formuleraient à son endroit. Au nom des syndicats il lui offrit aussi un magnifique fauteuil.

M. l'abbé Desrosiers sera remplacé par M. l'abbé Daniel Beaulieu, qui était depuis un certain temps aumônier-adjoint des syndicats dans la région.



LE NOUVEAU DRAPEAU DU 22e — Au cours d'une brillante cérémonie qui s'est déroulée sur les plaines d'Abraham, le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander, a remis au célèbre 22e régiment son nouveau drapeau. Genou en terre pour recevoir le nouvel emblème, on voit le lieutenant J.-P.-R. Tremblay. (Photo C.P.)

M. Wilfrid Lacroix veut qu'on protège l'exploitation agricole dans Québec

Résolution inscrite au feuillet de la Chambre

Ottawa, 6 (D.N.C.) — M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, vient d'inscrire au feuillet de la Chambre des communes une résolution qui vise à protéger l'exploitation agricole familiale de la province de Québec contre les règlements de l'impôt sur le revenu qui ont été établis en fonction de l'agriculture plus industrialisée des provinces anglaises.

Voici le texte de cette résolution: «La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait considérer immédiatement l'apport de modifier la loi de l'impôt sur le revenu, afin d'encourager l'agriculture, (a) — en supprimant tout impôt lorsqu'un cultivateur fait don de sa terre, en tout ou en partie, à un membre de sa famille, et cela afin d'intensifier la production agricole; (b) — en allouant, aux fins de déduction d'impôt sur le revenu, aux enfants d'un cultivateur travaillant gratuitement sur la terre de leurs parents un montant qui correspondrait au salaire payé aux ouvriers des fermes de l'Ouest canadien; (c) — en choisissant, comme répartiteurs de l'impôt sur le revenu des cultivateurs, des agronomes ou des personnes au courant des problèmes agricoles.»

Les délégués de Terre-Neuve au congrès des jeunes libéraux seront les premiers arrivés

Ils descendront dimanche soir à Dorval — L'hon. F. Gordon Bradley confèrera au «dîner de Terre-Neuve»

Les délégués de Terre-Neuve au congrès national de la Fédération canadienne des jeunes libéraux, qui aura lieu à l'hôtel Windsor les 12, 13 et 14 octobre, seront les premiers à rejoindre Montréal. Ils arriveront dimanche soir à l'aéroport de Dorval par avion d'Air-Canada, et ils seront officiellement accueillis par les membres du comité local d'organisation du congrès.

Comme c'est la première fois que les jeunes libéraux tiennent un congrès national depuis que Terre-Neuve fait partie de la Confédération canadienne, la participation de délégués de cette nouvelle province à ce grand rassemblement de la jeunesse sera tout particulièrement soulignée. Le dernier jour du congrès, au «dîner de Terre-Neuve», le confèrencier sera lui-même un Terre-Neuvien: l'hon. F. Gordon Bradley, secrétaire d'Etat. La veille, au banquet, c'est le très hon. Louis Saint-Laurent, pre-

Le chômage devient un problème grave dans l'île de T.-N.

Saint-Jean, 6 — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a réuni hier son cabinet, pour discuter de la situation du chômage dans la province.

Aucun détail n'a été donné quant aux sujets traités, mais l'on comprend que le Cabinet concentrera ses efforts sur les moyens à prendre pour donner du travail à ces hommes qui se trouvent sans emploi à cause de la diminution de la production dans les moulineries de la province. M. Smallwood, à diverses occasions, a dit que la meilleure façon pour le gouvernement d'aider ces malheureux serait de leur donner du travail, au pic et à la pelle, de bâtir des routes, un peu partout dans l'île. Hier, il n'a pas caché aux habitants de Terre-Neuve, qu'ils auraient à affronter «un dur hiver, un dur hiver, et un dur début de printemps».

M. Smallwood, à diverses occasions, a dit que la meilleure façon pour le gouvernement d'aider ces malheureux serait de leur donner du travail, au pic et à la pelle, de bâtir des routes, un peu partout dans l'île. Hier, il n'a pas caché aux habitants de Terre-Neuve, qu'ils auraient à affronter «un dur hiver, un dur hiver, et un dur début de printemps».

Deuxième séance de conciliation à l'Aluminum Co.

Les officiers du syndicat citent en exemple les derniers avantages obtenus par les employés de la compagnie Ford

Arvida, 6 (Spécial au Devoir) — Le comité exécutif du syndicat national des employés de l'Aluminum Co., d'Arvida, a rencontré les représentants de la compagnie, pour une seconde séance de négociation, en vue de renouveler la convention collective de travail.

Cette deuxième entrevue n'a guère apporté de nouveau. La compagnie affirme toujours son intention de débiter un plan d'assurance accidents-maladie en faveur des ouvriers, mais sans donner aucun détail de plus. Les négociations n'ont pas fait de progrès sur les autres points non plus.

Les dirigeants du syndicat ont appris avec plaisir que les ouvriers de la compagnie Ford ont obtenu un fonds de pension et autres bénéfices équivalant à une augmentation de 10 cents l'heure. Ce qui intéresse particulièrement les ouvriers d'Arvida dans cette nouvelle convention collective de travail.

On ignore encore si ce rapport sera dévoilé au public et si oui, à quelle date. Cette question devra au préalable être soumise en premier lieu au ministre de la défense, M. Brooke Claxton, et probablement à ses collègues du cabinet.

Les membres de la commission sont l'amiral E.-R. Mainy, commandant d'escadre sur la côte de l'Atlantique, M. L. W. Brockington, avocat d'Ottawa, et M. Louis Audette, du ministère des affaires extérieures, officier de marine pendant la guerre.

\$100 par mois aux pensionnés de chez Ford

Le syndicat serait prêt à accepter

Détroit, 6. (A.P.) — On rapporte que le Conseil national des ouvriers de l'automobile des usines (C.I.O.) serait prêt à accepter le plan de pension proposé par l'Union et accepté par la compagnie Ford. Il semble en effet que la majorité des délégués syndicaux soient favorables à ce programme, en dépit de certaines critiques des syndicalistes de gauche.

Rappelons que le Conseil national compte 100 délégués; ces délégués représentent les 115,000 ouvriers des 48 usines Ford. D'après le programme de pension proposé, tous les ouvriers ayant travaillé 30 ans dans la compagnie seraient bénéficiaires d'une pension de \$100 par mois.

On apprend cependant que les membres de gauche du syndicat ont fait distribuer des tracts attaquant le programme de pension. Le résultat final sera connu dans quelques jours.

Les emblavures

Récolte supérieure aux prévisions

Winnipeg, 6 — En tournée d'inspection dans l'ouest du pays, M. N. B. Walton, C.B.E., vice-président exécutif du Canadian national, a dit que le transport du grain de l'ouest canadien progresse de façon satisfaisante. Accompagné de M. J. P. Johnson, vice-président de la région de l'ouest, M. Walton visitera Calgary, Edmonton et d'autres centres ferroviaires de l'ouest du pays.

Parlant du transport du grain, M. Walton s'est déclaré satisfait du progrès réalisé jusqu'ici dans ce domaine: «Le rendement semble supérieur à ce que nous espérons en plusieurs secteurs et le transport est généralement assez rapide. A la tête des lacs j'ai remarqué que le déplacement du grain marche de pair avec la livraison».

M. Walton a déclaré qu'il se propose de visiter la région pétrolière de Rerwater. Quant aux conditions générales, il y a eu une légère régression dans la production de certaines matières premières, mais, en général, les affaires se maintiennent à un niveau satisfaisant.

Le Congrès a donné satisfaction en partie au président Truman des E.-U.

Il accroît les bénéfices du système d'assurances sociales et en étend le nombre des participants

Washington, 6 (A.P.) — Le président des Etats-Unis, M. Harry Truman, vient d'obtenir une victoire partielle pour un de ses projets de loi au Congrès. Le Congrès a voté la loi sur le Fair Deal (politique de justice). La Chambre des représentants a ratifié par 333 voix contre 14 un bill qui étend à un plus grand nombre de personnes les bénéfices du système national américain d'assurances sociales. Il reste au Sénat à approuver ce bill; mais on ne croit pas qu'il le fasse avant la prochaine session régulière en 1950. M. Truman avait demandé que l'on ajoute 20,000,000 de travailleurs à la liste des bénéficiaires du système. La Chambre a consenti à augmenter cette liste de 11,000,000 de nouveaux participants, ce qui en porte le total à 46,000,000. Le bill accroît de 70% et même plus les allocations versées par l'Etat à certaines catégories d'assurés; il crée une assurance pour divers risques d'accidents qui n'étaient pas couverts auparavant et enfin il augmente graduellement durant les prochains vingt ans jusqu'à 3% la retenue sur les salaires pour cotisation à ces assurances.

Quinze chars allégoriques lumineux à la parade du Plateau Mont-Royal

C'est ce soir qu'aura lieu la grande parade du Plateau Mont-Royal, l'un des événements du festival du commerce de ce grand quartier de la métropole. Toute la population montrealaise est invitée à assister à ce défilé. Le départ aura lieu au parc Laurier, à 7 h. 30 et le défilé suivra les rues Fabre, Rachel, St-Denis et Mont-Royal jusqu'à l'avenue, où se fera le défilé.

Pour la première fois, cette parade présentera à la population des chars allégoriques illuminés s'inspirant de divers aspects du commerce. Les défilés de la ville seront représentés par une soixantaine d'automobiles. Il y aura de plus quatre chars de cadets, des fanfares et des détachements de Frontiersmen et de Canadian Rangers.

C'est aussi à partir de ce soir que se tiendra l'exposition de commerce préparée par le festival. Les kiosques, au lieu d'être réunis sous un seul et même toit, se trouvent dispersés dans les montres et à l'intérieur des principaux établissements commerciaux du quartier. La parade et l'exposition constituent deux attractions gratuites et tous les citoyens de la ville sont invités à en profiter. On s'attend à ce que de grandes foules accueillent le défilé sur tout le parcours. L'année dernière 200,000 personnes s'étaient massées pour applaudir les chars allégoriques.

L'arbitrage aura lieu le 24 octobre

Rimouski, 6. (D.N.C.) — La première séance d'arbitrage entre le Syndicat des employés municipaux de la ville de Rimouski aura lieu le 24 octobre. Les arbitres du syndicat ont tenu dernièrement une séance préliminaire, au cours de laquelle ils ont été assermentés et ont reçu les documents officiels.

La campagne de souscription pour Sainte-Justine se termine ce soir

Le comité fait un appel pressant à tous les auxiliaires d'apporter leurs rapports de bonne heure

Avez-vous fait votre part?

Le comité général de la campagne de souscription en faveur de l'hôpital Sainte-Justine prie instamment tous les présidents et présidentes de paroisses, les solliciteurs, les auxiliaires d'apporter leurs rapports de bonne heure afin de ne pas trop retarder la séance de clôture, fixée à 8 h. 30 ce soir, et qui se fera à la résidence des infirmières à l'hôpital.

On attend votre contribution

Tous les amis des enfants malades qui n'auraient pas encore souscrit à cette belle oeuvre peuvent encore le faire en se rendant à Sainte-Justine où ils pourront, en même temps, assister à cette réunion. Le comité compte sur des souscriptions généreuses pour atteindre le but qu'il s'était fixé; autrement il est à craindre que le résultat ne soit pas à la hauteur de l'oeuvre envers laquelle toute la population devrait avoir la plus grande reconnaissance, puisqu'elle est la sauvegarde et le refuge de nos enfants malades.

Beau programme de clôture

La séance de ce soir sera sous la présidence d'honneur de M. Paul Provencal, député de Laurier, et de Mme Provencal. On y entendra le président et la présidente de la campagne, M. Hector Fontaine et Mme Gabriel Lord, de même que les rapports de tous les chefs de section. Le programme récréatif ne manquera pas d'être très intéressant, puisque M. Paul-Emile Corbeil a bien voulu s'en charger. M. Corbeil sera accompagné au piano par Mlle Marguerite Prud'homme. Tous les amis de l'oeuvre seront, ce soir les bienvenus à l'hôpital. Ils y sont cordialement invités. Ne manquez pas cette occasion de prouver à une institution de l'oeuvre envers laquelle toute la population devrait avoir la plus grande reconnaissance, puisqu'elle est la sauvegarde et le refuge de nos enfants malades.

Mademoiselle VOYER

Elle a profité de son long séjour aux Etats-Unis pour suivre des cours de danse classique modernes avec William Bales et de chorégraphie avec Louis Horst; elle a fait des voyages d'observation professionnelle à Chicago et à Boston; elle a fait aussi de l'enseignement pratique dans une école publique de New-York.

Depuis deux ans déjà, le service extérieur de la faculté des Sciences Sociales de l'université Laval, utilise les services de Mlle Voyer à l'occasion de sessions intensives pour la formation des moniteurs de loisirs.

Mlle Voyer a donc su bien profiter des années de congé accordées par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour fins d'études.

Mais la dernière offensive gouvernementale grecque semble avoir décimé chassé les communistes du massif du Grammos, près de la frontière albanaise, de sorte que celle-ci perd en partie pour eux son utilité de refuge et d'écran. La Grèce ayant de plus menacé le mois dernier d'envahir l'Albanie si les attaques reprenaient de ce côté, les guerilleros ont jugé préférable de déplacer encore une fois leur quartier général.

La nouvelle base bulgare leur serait doublement utile si, comme le croient certains observateurs, Moscou songeait à les utiliser contre la Yougoslavie aussi bien que la Grèce. Par ailleurs une base albanaise n'a plus autant d'intérêt pour les Soviétiques, car elle est séparée d'eux par la Grèce et la Yougoslavie, toutes deux hostiles.

Les catholiques déjouent la loi

Budapest, 6 (Reuter) — L'Eglise catholique de Hongrie signale que presque tous les pères de famille appartenant à cette confession ont formellement réclamé l'enseignement de la religion à leurs enfants dans les écoles primaires du pays, depuis que le gouvernement communiste hongrois a fait de cet enseignement une matière facultative et non plus obligatoire au programme d'étude. En conséquence,



Me John G. Higgins, C.R., de St-Jean, Terre-Neuve, qui a été élu vice-président du Barreau canadien, représentant la province de Terre-Neuve.

UN CONGRES DES SECRETAIRES-TRESORIERES

C'est à Rimouski que le congrès annuel des secrétaires-trésoriers de conseils municipaux et de commissions scolaires aura lieu, lundi et mardi, 10 et 11 octobre, cette année.

M. Bona Dussault, ministre des Affaires municipales, MM. les sous-ministres et d'autres officiers du ministère sont au programme des séances d'étude.

Première maîtrise en éducation physique décernée à une Canadienne française

Mlle Simonne Voyer, à qui l'université Columbia de New-York vient de décerner une maîtrise en éducation physique, est la première Canadienne Française à recevoir ce degré universitaire en cette spécialité.

Elle a poursuivi ses études secondaires au pensionnat St-Louis-de-Gonzague et reçu sa formation pédagogique à l'école Normale de Montréal et à l'université Laval où elle a obtenu son baccalauréat en pédagogie avec la note très grande distinction; enfin, elle a acquis sa formation technique et professionnelle à l'université Columbia, où, après deux ans d'études, on vient de lui décerner le degré de Maître en éducation physique.

Mlle Voyer est le professeur officiel d'éducation physique à l'école Normale de Montréal où elle a l'intention d'appliquer des méthodes modernes.



Mademoiselle VOYER

Elle a profité de son long séjour aux Etats-Unis pour suivre des cours de danse classique modernes avec William Bales et de chorégraphie avec Louis Horst; elle a fait des voyages d'observation professionnelle à Chicago et à Boston; elle a fait aussi de l'enseignement pratique dans une école publique de New-York.

Depuis deux ans déjà, le service extérieur de la faculté des Sciences Sociales de l'université Laval, utilise les services de Mlle Voyer à l'occasion de sessions intensives pour la formation des moniteurs de loisirs.

Mlle Voyer a donc su bien profiter des années de congé accordées par la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal pour fins d'études.

Mais la dernière offensive gouvernementale grecque semble avoir décimé chassé les communistes du massif du Grammos, près de la frontière albanaise, de sorte que celle-ci perd en partie pour eux son utilité de refuge et d'écran. La Grèce ayant de plus menacé le mois dernier d'envahir l'Albanie si les attaques reprenaient de ce côté, les guerilleros ont jugé préférable de déplacer encore une fois leur quartier général.

La nouvelle base bulgare leur serait doublement utile si, comme le croient certains observateurs, Moscou songeait à les utiliser contre la Yougoslavie aussi bien que la Grèce. Par ailleurs une base albanaise n'a plus autant d'intérêt pour les Soviétiques, car elle est séparée d'eux par la Grèce et la Yougoslavie, toutes deux hostiles.

Les catholiques déjouent la loi

Budapest, 6 (Reuter) — L'Eglise catholique de Hongrie signale que presque tous les pères de famille appartenant à cette confession ont formellement réclamé l'enseignement de la religion à leurs enfants dans les écoles primaires du pays, depuis que le gouvernement communiste hongrois a fait de cet enseignement une matière facultative et non plus obligatoire au programme d'étude. En conséquence,

MAISON J. EYNARD, FONDÉE EN 1886
J. EYNARD & C^{IE}
SONDES, DRAINS, CATHETERS,
BOUGIES DE TOUS LES AUTEURS
AGENT POUR LE CANADA:
G. C. de B. LEPROHON
10179 Jacob DUPONT 5190 Montréal 12

10179 Jacob DUPONT 5190 Montréal 12

Pour du chic et de la qualité

Joh
TAILLEURS
251 est, rue Sainte-Catherine HA. 1171

"Seuls, les bellicistes authentiques et impénitents en pourraient déconseiller la lecture"
Lionel GROULX, ptre
Pour gagner la paix
rédigé en collaboration
\$1.00 l'ex. — \$9.00 la douz.
\$70.00 le cent
LA LIBRAIRIE d'ACTION NATIONALE
remplira vite toutes vos commandes
MA. 2837
422 est, rue Notre-Dame

Garantie de Satisfaction
SERVICE de 24 hres
sur RÉPARATION de PLUMES-BRIQUETS et BRACELETS
• Experts spécialistes
• Attention spéciale aux commandes par la poste
• CONSULTEZ-NOUS
COMPONNETTE
J. BRASSARD, prop.
256 EST, STE-CATHERINE, LANCHESTER 6933 — Montréal
MONTRES et BAGUES
Service de 3 à 8 jours

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui se est l'éditeur-propiétaire. Directeur-général, Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des journaux et de la Canadian Daily Newspaper Association. Le Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, et l'Association des journaux et de la Canadian Daily Newspaper Association. Informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (en an) Canada (sans Montréal et la banlieue) \$2.00, Montréal et banlieue, \$2.50; États-Unis et Empire britannique, \$3.00; Union postale, \$3.50. ÉDITION DU WEEK-END (en an): Canada, \$1.00; États-Unis et Empire britannique, \$1.50. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361

JEUDI, 6 OCTOBRE 1949

Pour un code provincial du travail

M. A. R. Mosher, président du Congrès canadien du travail, vient d'illustrer à merveille ce que nous essayons de démontrer ces jours derniers.

M. Mosher a déclaré notamment:

Nous devons continuer nos tentatives pour persuader les autorités fédérales que les relations ouvrières doivent faire exclusivement le sujet d'une législation fédérale et nous devons espérer que le gouvernement verra, à une date rapprochée, à prendre ses responsabilités dans ce domaine.

Le président du Congrès canadien du travail a donc hâte que le gouvernement fédéral prenne "ses responsabilités" dans un domaine qui n'est pas de sa responsabilité.

Si, devant l'évidente scission entre Canadiens français et Anglo-Canadiens en politique extérieure, nous pressions le gouvernement de Québec de "prendre ses responsabilités" et de déclarer que le Canada ne participera pas à la prochaine guerre, on nous taxerait de séparatisme ou d'absurdité, et l'on aurait raison.

Fourtant, entre ces deux démarches, il y a d'évidentes analogies. Dans un cas comme dans l'autre on incite un État à se substituer à l'État responsable. Et le problème de la paix est plus important encore que celui des relations industrielles. Dans un cas comme dans l'autre on met en jeu le régime confédératif, lequel repose sur un équilibre entre deux pouvoirs.

L'attitude de M. Mosher n'est pas nouvelle. Depuis longtemps le Congrès canadien du travail réclame un accroissement des prérogatives fédérales.

La grève des salaisons, à l'automne 1947, prit vite une tournure politique. Le syndicat réclamait "des contrats nationaux pour les industries nationales". Dès qu'une industrie opère dans plus d'une province, disait-on, la législation devrait être fédérale.

Aujourd'hui, M. Mosher va au bout du système. C'est tout le problème des relations ouvrières-patronales qu'il veut confier à Ottawa. Et en bonne logique, le Congrès Canadien du Travail appuie le parti C.C.F.

M. Mosher reproche au régime provincial d'être compliqué: ce régime donne lieu à des législations multiples. Et ainsi, il favorise des inégalités dans les niveaux de vie et les conditions de travail.

Compliqué, en un sens, oui! le régime provincial l'est. Les compagnies, forcées d'agir dans des cadres législatifs différents, ont remarqué avant les syndicats. C'est le capitalisme qui a commencé la lutte contre les États provinciaux qu'il considérait comme autant d'entraves.

Mais le système est compliqué parce qu'il correspond à la nature des choses: aux régions économiques du pays (au moins pour les principales provinces et pour les groupes de provinces), à des mœurs, même à des conceptions de la vie. Cette complication-là, on n'y met pas fin par une loi—pas plus qu'une loi fédérale ne supprimerait les montagnes, les lacs ou les mers.

J'ai toujours pensé que les centralisateurs, dans l'économie et le social, sont des utopistes. Ils veulent imposer un carcan à la réalité. Ils croient qu'on peut tailler dans le vif à son gré, et légiférer jusque dans le détail pour cette abstraction, l'Homme-en-soi.

Lord SANKEY

La Confédération est-elle un pacte?

Jugement du Conseil privé dans l'affaire de The Regulation and Control of aeronautics in Canada (1932, A.C., 54, 70):

Inasmuch as the Act embodies a COMPROMISE under which the original Provinces AGREED to federate, it is important to keep in mind that the preservation of the rights of minorities was a condition on which such minorities entered into the federation, and the foundation upon which the whole structure was subsequently erected. The process of interpretation as the years go on ought not to be allowed to dilute or to whittle down the provisions of the ORIGINAL CONTRACT UPON WHICH THE FEDERATION WAS FOUNDED, nor is it legitimate that any judicial construction of the provisions of ss. 91 to 92 should impose a new and different CONTRACT upon the federating bodies.

(1932)

Lord SANKEY

LETTRE D'OTTAWA

Journées des députés

La technique du "talk-out" ou de l'ensevelissement oratoire

Ottawa, 5. — C'était aujourd'hui "journée des députés". Il faut entendre par là que la séance était consacrée aux mesures des députés qu'il ne faut pas confondre avec les mesures du gouvernement. Les règlements de la Chambre des Communes réservent certaines journées de la semaine aux députés pendant les premières semaines d'une session. A l'ordinaire, les députés ne peuvent guère se prévaloir de ce privilège parce que le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône a la priorité et qu'il se prolonge pendant plusieurs semaines. Les premiers députés qui ont incité les résolutions au feuillet sont les seuls qui puissent espérer le débattre avant que le gouvernement décide de prendre, à la séance, toutes les séances de la semaine.

Sujets mineurs

Comme le débat sur l'adresse a été très bref à cette première session du XXII^e Parlement, les députés auront beaucoup plus de temps qu'à l'ordinaire pour faire préconiser leurs projets favoris. C'est ainsi qu'aujourd'hui M. Daniel MacIvor, député libéral de Port-MacIvor, a pu soumettre sa résolution sur l'encouragement des résolutions au feuillet, et M. G. K. Fraser, député conservateur de Peterborough-Ouest, a résolu de demander que l'on oblige les navires marchands canadiens à se servir d'une peinture ignifugue pour éviter des catastrophes comme celle du *Noronic*. La plupart des auteurs de résolutions n'avaient pas prévu que leur tour pourrait venir aujourd'hui et lorsqu'ils ont eu connaissance de la résolution de M. MacIvor qui était la deuxième de la liste, il leur a fallu passer à celle de M. Fraser qui occupait la dix-neuvième place, puis ensuite passer à l'étude des crédits parce que personne n'était prêt à procéder.

Il arrive très rarement qu'une résolution d'un député soit mise aux voix. Dans bien des cas, le parrain consent à retirer lui-même sa motion après avoir obtenu du ministre intéressé l'assurance que le gouvernement accordera une attention particulière à la question qu'il a soulevée. Dans d'autres cas, l'infinité plus rares, le gouvernement, se rendant compte que la

résolution commande l'appui de la grande majorité de la Chambre, se décide à l'accepter et à la laisser voter à l'unanimité.

Une technique d'ensevelissement

Le plus souvent, le gouvernement manœuvre pour éviter un vote sur une mesure dont il ne veut pas et qui mettrait en mauvaise posture un certain nombre de députés qui l'appuient. Il recourt alors à la technique classique du "talk-out". On pourrait se demander pourquoi on ne peut pas empêcher la population de la "surpopulation oratoire". Les règlements de la Chambre décrètent qu'une résolution dont on n'a pas disposé au cours d'une séance tombe automatiquement en queue de liste, ce qui équivaut à la radier pour la session en cours à moins que la liste ne soit très brève. Il suffit donc de prolonger le débat jusqu'à la fin de la séance pour empêcher de prendre le vote. Lorsque le gouvernement décide de recourir au "talk-out", ce qui se produit dans la grande majorité des cas, les whips ministériels sont chargés de recruter des orateurs en nombre suffisant pour soutenir le débat jusqu'à la fin de la séance. Peu importe que ces discours soient hostiles ou favorables à la mesure. Il arrive d'ailleurs que la résolution qui prend l'initiative d'un "talk-out". Les députés qui prennent ainsi la parole pour étouffer une mesure se donnent parfois la peine de se préparer et de faire des discours intéressants, mais ils se contentent souvent de tuer le temps en prononçant des paroles vides de sens.

Leur utilité

Il ne faudrait cependant pas tourner en ridicule les débats au tour des résolutions des députés. Même si leur sort est déterminé à l'avance, elles servent souvent à préparer l'opinion parlementaire et l'opinion publique à une réforme que le gouvernement finira par opérer. C'est ainsi qu'une résolution de M. Douglas Harkness, député conservateur de Calgary, a été adoptée par la Chambre et a préparé l'opinion parlementaire et l'opinion publique à une réforme de la monnaie bilingue nous est venue à la suite de toute une série de résolutions de ce genre.

Pierre VIGANT

Où est le sens de l'universel?

[Pour gagner la Paix, le volume récemment publié par l'Action nationale, est d'un intérêt exceptionnel, tant par les idées que par les articles que par leur actualité.]

Tous ceux qui s'interrogent les conséquences flagrantes de la politique internationale, et qui s'indignent de l'illogisme et du fanatisme d'une propagande systématique, tant par les idées que par les articles que par leur actualité.

Un journaliste anglais, correspondant du *Daily Express* de Londres, qui a suivi le procès, envoyait un jour à son journal cette dépêche: "Le procès Yamashita s'est continué aujourd'hui — mais ce n'est pas un procès. Je doute que ce soit même une audience (...). La Commission militaire siègeait en jugement à continuer d'agir comme si elle n'était liée par aucune loi ou aucune règle sur la procédure. Après le procès la revue *Newsweek* rapportait: "Dans l'opinion de chacun des correspondants qui ont suivi le procès, la Commission militaire est entrée dans la cour le premier jour du procès avec la décision dans sa poche collective".

Un rédacteur d'*America*, M. Charles Keenan, conclut de l'exposé de M. Reel, qu'"en pendant Yamashita, l'armée des États-Unis a mis à mort un grand gentilhomme et un adversaire digne". Malheureusement, il ne suffit pas de réhabiliter la mémoire de quelques condamnés pour effacer les conséquences du droit de Nuremberg. Le monde reste menacé de la guerre et tous les gentilshommes aussi dignes que Yamashita, qui occupent alors des postes de commandement politiques et militaires, peuvent attendre aussi à finir sur la potence. La victoire seule dira de quel côté seront les juges et de quel côté les pendus. Ce facteur contribuera à rendre la guerre plus implacable, plus totale, plus inhumaine et donc plus immorale.

Théophile BERTRAND (Lectures—sept. 1949)

La surpopulation menace-t-elle la terre?

par Daniel-Rops

Sait-on qu'une vieille théorie, qui eut son heure de célébrité au siècle passé, est en train de reprendre de la vitalité? Il s'agit du "malthusianisme", cette doctrine du pasteur anglais Malthus selon laquelle les guerres, les famines et autres maux de l'humanité ont pour principale cause l'accroissement excessif de la population, et le seul moyen de les éviter serait d'en limiter strictement les naissances. Il y a cent cinquante ans que Malthus publiait son "Essai sur le principe de la population" (1798) et, depuis lors, il n'avait guère cessé d'être invoqué, de temps en temps, au hasard des polémiques; mais depuis deux ans, ses idées repaissent avec une force redoublée, accompagnées de nouveaux arguments empruntés à l'économie politique, à l'histoire, à la géographie, à la biologie, etc. En France, tout le sud de nos Alpes et du Massif Central a été ruiné par une exploitation folle des forêts qui a amené l'érosion terrible, la destruction des terres arables. Aux U.S.A., on sait que, dans la plaine, l'extension désordonnée des cultures a abouti à la ruine par épuisement du sol, par les tempêtes de sable, par la modification du régime des pluies, processus qui ont fait de John Ford, les "Rains de la colère", a montré aux Européens les images douloureuses. Un effort commencé à être fait; aux U.S.A., la reconstruction du sol est menée systématiquement; en France, on a replanté beaucoup d'arbres.

Mais, il faut le dire, ces mesures purement techniques seront inefficaces si elles n'entrent pas dans un plan d'organisation logique de la planète. Il est indispensable de repenser fondamentalement la civilisation, mais il est indispensable que des "plans" prévoient la mise en valeur de ces régions, selon les besoins déterminés. Il est encore plus indispensable que des mesures internationales régulent le mouvement des populations, afin que cesse le scandale de ces zones de la planète où des hommes s'accumulent en état de demi-famine, alors que d'autres régions, uniquement pour sauvegarder le confort de leurs occupants, se ferment aux affamés. On en revient toujours au même point: seule une organisation mondiale peut résoudre nos problèmes, celui de la "surpopulation" comme les autres.

Et c'est pourquoi le néo-malthusianisme ne nous persuade guère. Non seulement il heurte en nous les sentiments de respect de la personne humaine et de ses droits sur lesquels seuls peut s'édifier une civilisation, mais il nous paraît, dans son prétendu réalisme, aussi peu réaliste que possible car il méconnaît les chances de l'intelligence humaine et de ses efforts qui sont quasi illimités. (Revue de la Pensée française, 7-49).

Evidemment, l'argumentation des néo-malthusiens a pour elle une apparence de vérité: si la quantité de consommateurs augmente beaucoup plus vite que celle des biens de consommation, il est évident que, un jour ou l'autre, chacun verra diminuer sa part, au point peut-être de ne plus avoir à sa disposition. Mais ce n'est qu'une apparence de vérité. L'argument ne vaudrait que si la terre était semblable à un champ rigoureusement fermé, dont la production serait déterminée une fois pour toutes. Il n'en est rien. Il suffit de traverser bien des contrées pour constater que des terres cultivables existent qui ne sont pas exploitées ou qui le sont insuffisamment. Les beaux travaux de J.-F. Gravier et notamment son magnifique ouvrage: "Paris et le départ français" ont montré que la France pourrait, par une mise en valeur systématique, nourrir beaucoup plus d'habitants qu'elle n'en compte. Le chiffre de cent millions n'est certainement pas exagéré. Cela n'est pas vrai de tous les pays: certaines régions comme la Chine et l'Inde semblent bien être, dans les conditions actuelles de la population, à la limite de leur peuplement. Mais combien d'autres sont loin d'être dans ce cas! L'Amérique latine, qui compte aujourd'hui environ 160 millions d'âmes, en aura environ 250 dans trente ans, mais des calculs prouvent qu'elle pourrait en nourrir 500 ou 600. Les U.S.A. s'ils atteignent 170 millions en 1980, ne nous feront jamais croire que, sur leur splendide pays, ils ne peuvent en nourrir davantage.

La vérité est que, dans bien des cas, les hommes ont peur de voir baisser leur niveau de vie matérielle si la population du pays augmente, et qu'en même temps ils ne veulent pas faire l'effort nécessaire pour transformer leurs méthodes de production. Non seulement l'humanité n'a pas su exploiter rationnellement la terre, mais, dans bien des cas, elle a tué la poule aux œufs d'or. En France, tout le sud de nos Alpes et du Massif Central a été ruiné par une exploitation folle des forêts qui a amené l'érosion terrible, la destruction des terres arables. Aux U.S.A., on sait que, dans la plaine, l'extension désordonnée des cultures a abouti à la ruine par épuisement du sol, par les tempêtes de sable, par la modification du régime des pluies, processus qui ont fait de John Ford, les "Rains de la colère", a montré aux Européens les images douloureuses. Un effort commencé à être fait; aux U.S.A., la reconstruction du sol est menée systématiquement; en France, on a replanté beaucoup d'arbres.

Mais, il faut le dire, ces mesures purement techniques seront inefficaces si elles n'entrent pas dans un plan d'organisation logique de la planète. Il est indispensable de repenser fondamentalement la civilisation, mais il est indispensable que des "plans" prévoient la mise en valeur de ces régions, selon les besoins déterminés. Il est encore plus indispensable que des mesures internationales régulent le mouvement des populations, afin que cesse le scandale de ces zones de la planète où des hommes s'accumulent en état de demi-famine, alors que d'autres régions, uniquement pour sauvegarder le confort de leurs occupants, se ferment aux affamés. On en revient toujours au même point: seule une organisation mondiale peut résoudre nos problèmes, celui de la "surpopulation" comme les autres.

Et c'est pourquoi le néo-malthusianisme ne nous persuade guère. Non seulement il heurte en nous les sentiments de respect de la personne humaine et de ses droits sur lesquels seuls peut s'édifier une civilisation, mais il nous paraît, dans son prétendu réalisme, aussi peu réaliste que possible car il méconnaît les chances de l'intelligence humaine et de ses efforts qui sont quasi illimités. (Revue de la Pensée française, 7-49).

Faites ça... et vous vivrez!

En vérité, je vous le dis, si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure stérile; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits. Celui qui aime sa vie, la perdra; et celui qui hait sa vie en ce monde, la conservera pour la vie éternelle. (Jn 12, 24-25)

Pour produire une vie nouvelle et germer en épis nombreux, le grain de blé doit mourir en terre. Ainsi le chrétien, pour produire des fruits, doit souffrir à l'exemple du Christ.

Citation d'actualité

Celui qui se fait ver peut-être en suite se plaint d'être écorché? Kant

L'ACTUALITE

PLACARDS INTERDITS

Le Comité exécutif, on s'en souvient, a décidé d'appliquer rigoureusement le règlement 1025 "concernant les affiches, les photographies, les statues (1), etc.". Cette réglementation est vieille de vingt années; elle date, en fait, de l'an 1929, mais l'autorité montréalaise avait jusqu'ici usé de beaucoup de tolérance à son endroit. Les commissaires municipaux ont toutefois révoqué, ces jours derniers, de se montrer plus sévères à l'avenir, et même de faire quelques exemples. En cela, dit-on, l'administration de Concordia rencontre les vœux des candidats aux divers scrutins publics, car l'étalage de leurs portraits dans les rues représenterait une lourde dépense. Pour ne pas se laisser dépasser en publicité par leurs adversaires, tous les aspirants aux fonctions de conseillers et de députés devaient suivre leurs concurrents sur le terrain des affiches.

Le Comité exécutif aurait pris occasion des prochaines élections fédérales pour mettre fin à sa vieille indulgence à l'égard des panoplies illustrées que l'on avait pris l'habitude d'annexer aux arbres et aux poteaux des voies montréalaises.

Le règlement précité stipule: "Il est d'interdit de poser ou de coller des affiches, ou de permettre qu'il en soit posé ou collé, sur aucun poteau érigé dans une rue publique ou privé de la Cité". Toute contravention est passible d'une amende de \$40, et, si l'infraction "se continue", le contrevenant est sujet à une peine de \$40 par jour.

Si les récents municipaux donnent suite à leur décision et exercent les foudres de la loi à l'encontre des cartons électoraux, arbres et poteaux se trouveront allégés d'une charge inutile aux époques de surpopulation politique; la cassette des candidats s'en trouvera mieux, ainsi que l'aspect esthétique de la ville.

Quant aux placards moussant les candidatures électorales que l'on aurait étalés au mois de décembre 1950 à l'occasion de la prochaine élection à l'hôtel de ville, il y aura une double raison de les chasser: en premier lieu, ils rencontreraient sur leur chemin le règlement 1025 que les commissaires décident d'appliquer dans toute sa rigueur; et, en second lieu, la charte elle-même sera susceptible d'intervenir. Car, suivant une prescription de la constitution gouvernant Montréal, "nul ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, porter quelque drapereau, étendard, pavillon, bannière, couleur distinctive, ruban, écharpe, cocarde, ou autre chose semblable, ni s'en servir,

Lettre au 'Devoir'

L'ANTICOMMUNISME NEGATIF

Québec, 30 sept. 1949

M. G. Filion, Le Devoir, Montréal.

Monsieur, De retour d'une longue randonnée en Afrique et dans les Amériques, le chanoine Cardin a fait certains commentaires qui devraient vous intéresser. Je ne résiste pas à la tentation de vous en transcrire une partie qui cadre admirablement bien avec la politique de votre journal:

"Anticommunisme négatif"

"C'est ainsi qu'un très grand nombre de gouvernements et de dirigeants des milieux bourgeois, commerciaux et financiers adoptent actuellement contre le communisme une attitude purement négative. Cette attitude se manifeste dans la plupart des pays, par une coalition des forces politiques, économiques, sociales, religieuses, en faveur de certaines mesures législatives ou publiques. Lois punissant ou interdisant le parti communiste; permettant d'arrêter, de bannir d'émigrer, les chefs communistes; de confisquer leurs biens, etc.; propagande dans la presse, la radio, le cinéma, etc.. Cette attitude anticommuniste n'attaque pas seulement les institutions, les organisations ou les chefs communistes; mais d'ordinaire elle s'accompagne de défiance, de suspicion, d'opposition à l'égard de toute personne, de toute institution et de tout parti qui ose dénoncer la situation intolérable dans laquelle sont plongées les masses laborieuses de ces pays et qui réclame pour elles les améliorations les plus élémentaires. Ces personnes sont dénoncées comme communistes, sympathiques au communisme, dangereuses et suspectes."

Cet anticommunisme purement négatif n'est que fort rarement accompagné d'une attitude sociale, positive, qui prêche et exige le respect réel et pratique — poussé jusque dans les circonstances concrètes de la vie quotidienne — de la dignité de la personne, de la famille, du travail et de la vie des masses ouvrières.

Aux masses, qui sont victimes d'une situation sociale intolérable, cet anticommunisme apparaît comme une attitude antiouvrière, une opposition pharisaïque à toutes les réformes indispensables et urgentes.

Cet anticommunisme fait le lit du communisme dans les masses ouvrières:

a) Parce que la situation intolérable de ces dernières est un bouillon de culture pour toutes les propagandes communistes;

b) Parce que les mesures officielles, prises parfois sans discussion, suffisent à tout ce qui touche au communisme, développe une atmosphère de persécution, qui fait surgir de nouveaux apôtres et de nouveaux défenseurs du communisme...

Une doctrine ouvrière authentique, des chefs ouvriers authentiques, un mouvement ouvrier authentique seront les seuls antidotes du communisme...

Encore faut-il que l'élite ouvrière rencontre une élite convaincue dans les milieux patronaux et financiers, qui veuille collaborer sérieusement à instaurer un régime économique-social, qui assure aux travailleurs une participation équitable à la gestion et aux bénéfices de la communauté du travail. La dictature du capitalisme est plus odieuse que la dictature du prolétariat. Celle-ci n'est qu'une révolte contre l'injustice; celle-là est l'exploitation honteuse d'une longue et horrible injustice... La fin de l'injustice est la fin du communisme."

Reproduit de *Masses Ouvrières* — août-sept. 1949 (Les mots soulignés sont en italiques dans le texte).

Voici un autre texte qui pourra vous servir en temps et lieu: "Nul chrétien ne peut prendre son parti d'une organisation qui aboutit d'une manière ordinaire à la dégradation des hommes, et l'on n'a pas le droit de faire des bolchevistes en série sous prétexte qu'on aura la bonté de leur donner des béquilles."

Bien à vous, Mgr Blanchet

L. PERREAULT

BLOCS-NOTES

Yamashita

Les débats de l'O.N.U. et toutes les relations internationales avec leurs pactes et leurs conflits se déroulent sous la menace de la guerre atomique. Cette prépondérance de la force se traduit sur le plan juridique par le nouveau droit de Nuremberg.

L'Université de Chicago vient de publier un ouvrage de M. Frank A. Reel intitulé *The Case of General Yamashita*. M. Reel était un des avocats du général devant le tribunal qui l'a jugé et condamné. Tomoyuki Yamashita était un soldat qui pouvait s'attendre à se faire tuer au combat. Il a été pendu pour le seul motif qu'il était le général commandant les forces japonaises aux Philippines à la fin de la guerre. Et l'objet du livre de M. Reel, c'est de raconter comment ce général vaincu a été condamné à mort et pendu.

Ce procès est d'autant plus important qu'il a été le premier en date des grands procès intentés aux "criminels de guerre". La charte en vertu de laquelle devait être institué le tribunal militaire de Nuremberg a été promulguée le 8 août 1945, en vertu de principes nouveaux adoptés et annoncés pendant la guerre par les chefs alliés. Et Yamashita a été le premier à faire l'expérience de cette "justice".

Le tribunal

Pour cet important procès, qui devait établir un précédent et tailler dans du neuf au point de vue du droit international, les États-Unis ont désigné comme juges dans la Commission militaire qua-

tre officiers, dont aucun n'était avocat ou n'avait la moindre expérience légale. De plus, ces quatre militaires étaient des hommes de cabinet, dont l'expérience se limitait aux bureaux de l'armée; aucun d'eux n'avait commandé de troupes au combat; et cependant ils devaient juger un général sur son commandement sous le feu ennemi, sur la conduite de ses troupes et sur les atrocités qu'elles avaient pu commettre. Sur le plan légal et sur le plan militaire, la compétence de ces juges était donc fort discutée.

Le procès a été à l'avenant. Le général japonais s'est rendu aux troupes des États-Unis le 3 septembre 1945; le 23, il a été mis en accusation comme "criminel de guerre"; deux semaines plus tard on lui a signifié une liste de soixante-quatre accusations; trois jours avant l'ouverture du procès fixée au 29 octobre, on a signifié à l'accusé une nouvelle liste de cinquante-neuf accusations. Or le jour où le procès a commencé, à Manille, le tribunal a refusé un ajournement de deux semaines demandé par la défense pour étudier les nouvelles accusations.

Le tribunal a toutefois décidé qu'il entendrait de nouveau cette demande quand la poursuite aurait terminé sa preuve sur le premier groupe d'accusations. Le 8 novembre, cette preuve initiale était terminée et, le 12, le tribunal rejetait la demande de délai; la défense a donc dû faire face à cette deuxième liste d'accusations sans avoir le temps de faire enquête.

Un procès rapide

M. Reel dit que la note domi-

te du procès, ce fut la rapidité. Et la défense a découvert un document très révélateur. Entre le 8 et le 12 novembre, le tribunal a reçu un radiogramme du général MacArthur, qui était à Tokyo. M. MacArthur avait appris qu'il était question d'un ajournement et il se disait ennuyé (*disturbed*) de cette nouvelle; il "doutait" que la défense ait besoin de plus de temps. Le général qui avait la charge de l'occupation du Japon se croyait en mesure de conseiller le tribunal de Manille à mille milles de distance. C'est un geste qui montre que le caractère judiciaire du procès était fort mitigé, et que l'on faisait bon marché de l'indépendance des juges, puisque le principal représentant du vainqueur sur le plan militaire intervenait dans la procédure.

La célérité de cette "justice" s'explique peut-être par le fait que le général Yamashita a été pendu exactement quatre ans après l'attaque de Pearl Harbor. Certains commentateurs y ont vu alors le bras de la justice immanente, mais l'étude du procès révèle que les vainqueurs se sont hâtés pour ne pas manquer ce rendez-vous avec l'Histoire.

Perspectives

Sur la valeur du procès, M. Reel apporte une documentation abondante, l'ouvrage couvrant plus de 300 pages. Il cite l'opinion des hommes qui avec lui ont dû accepter malgré eux de défendre Yamashita, et le témoignage du major Kenworthy, chef de la police militaire qui a gardé l'accusé du moment de sa reddition à celui de sa condamnation. Ces opinions sont

corroborées par d'autres sources.

Un journaliste anglais, correspondant du *Daily Express* de Londres, qui a suivi le procès, envoyait un jour à son journal cette dépêche: "Le procès Yamashita s'est continué aujourd'hui — mais ce n'est pas un procès. Je doute que ce soit même une audience (...). La Commission militaire siègeait en jugement à continuer d'agir comme si elle n'était liée par aucune loi ou aucune règle sur la procédure. Après le procès la revue *Newsweek* rapportait: "Dans l'opinion de chacun des correspondants qui ont suivi le procès, la Commission militaire est entrée dans la cour le premier jour du procès avec la décision dans sa poche collective".

Un rédacteur d'*America*, M. Charles Keenan, conclut de l'exposé de M. Reel, qu'"en pendant Yamashita, l'armée des États-Unis a mis à mort un grand gentilhomme et un adversaire digne". Malheureusement, il ne suffit pas de réhabiliter la mémoire de quelques condamnés pour effacer les conséquences du droit de Nuremberg. Le monde reste menacé de la guerre et tous les gentilshommes aussi dignes que Yamashita, qui occupent alors des postes de commandement politiques et militaires, peuvent attendre aussi à finir sur la potence. La victoire seule dira de quel côté seront les juges et de quel côté les pendus. Ce facteur contribuera à rendre la guerre plus implacable, plus totale, plus inhumaine et donc plus immorale.

Théophile BERTRAND (Lectures—sept. 1949)

P. 2

Carnet mondain

HOPITAL STE-JUSTINE

M. Hector Fontaine, Mme Gabriel Lord et le conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine reçoivent à l'occasion de la séance de clôture de la campagne de souscription 1949, qui aura lieu ce soir, à 8 h. 30, à l'hôpital.

PROCHAINS MARIAGES

Samedi, le 8 octobre, à 8 h. 30, dans la chapelle de la cathédrale, sera célébré le mariage de Mlle Marie-Germaine-Andrée Garçonnet, de l'île Bigar, fille de M. Prosper-Hubert Garçonnet, décédé, et de Mme Garçonnet, à M. Joseph-N. Vincent, de Montréal, fils de M. et de Mme J.-F. Vincent, décédés. Les nouveaux époux partiront ensuite pour l'Angleterre, la France, l'Italie et la Suisse.

M. C. Beausoleil annonce le mariage de sa nièce, Mlle Hélène Cloutier, fille de M. et de Mme Georges Cloutier, décédés, à M. Paul-E. Laberge, fils de M. et de Mme Georges Cloutier, décédés, à M. Paul-E. Laberge, fils de M. A. Laberge, de Verdun. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité, samedi, le 15 octobre. Pas de faire-part.

M. et Mme Wilfrid Chamberlain annoncent le mariage de leur fille, Emilienne, à M. Claude Armand, fils de M. Antonio Armand, décédé, et de Mme Armand. La bénédiction nuptiale leur sera donnée samedi, le 15 octobre, à 8 h. 30, à l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement. Une réception au manoir des Oliviers suivra la cérémonie.

FIANCHILLES

Lord et lady Garvagh, de Keswick Cumberland, annoncent les fiançailles de leur fille Daphne, à M. Bancroft Svenningens, fils de M. et de Mme S. Svenningens, décédés, autrefois de Saint-Sauveur-des-Monts. Le mariage aura lieu à Montréal, en mars prochain.

BAL TRAFALGAR

Le contre-amiral A.R. Mainguy, O.B.E., R.C.N., officier général de la côte de l'Atlantique, et Mme Mainguy seront les hôtes d'honneur du bal Trafalgar que donnera l'association des officiers de la marine de Montréal, samedi, le 29 octobre, au Mont-Royal. Les recettes seront offertes aux œuvres charitables de la marine. La vente des billets a été confiée à un comité féminin dirigé par Mme John F. Stairs.

DEPLACEMENTS

Le gouverneur général du Canada et la vicomtesse Alexander de Tunis, Mlle Antistie Gibbs, et le major Desmond Chichester, accompagnés de M. H.-D. Langlais, sont partis jeudi matin, à bord du yacht de MM. Langlais, pour Bagatville.

Mme Edouard Bouchard, du Cap-de-la-Madeleine, ainsi que Mme J.-Robert Lorange, et sa fille, des Trois-Rivières, logent à l'Auberge du Faubourg, à Saint-Jean-Port-Joli, pour plusieurs semaines.

M. et Mme Paul Gonthier, et leur fille Christine, ainsi que Mlle Paule Badaux arriveront vendredi, à bord de l'"Ascania", d'un voyage de quatre mois en Europe.

Le Dr et Mme Joseph Risi sont attendus à Québec en fin de semaine, après un séjour de six mois en Europe; le docteur Risi était invité à donner une série de cours à l'Ecole Polytechnique de Zurich.

Le comité féminin de la Jeunesse libérale

Le comité féminin de la Jeunesse libérale du district de Montréal vient de tenir ses élections annuelles sous la présidence de M. Yvon Dupuis, organisateur de l'association. Mme Thérèse Lefrançois, qui a été nommée présidente de ce comité par le conseil de l'association, assistait à cette réunion. Le secrétaire d'élection était Mme Paul Cimon, publiciste sortant de charge.

Ont été élues: Mlle Andrée Charron, 1re vice-présidente; Hélène Vautelet, 2e vice-présidente; Hélène McCarthy, 3e vice-présidente; trésorière, Mme C.E. Bertrand; secrétaire, Mme J.-P. Grégoire; et Mlle Betty O'Toole; organisatrice, Mlle Roma Desautels; publiciste, Mlle Ida Cousineau.

Les conseillères élues sont Mlle Béatrice Hamel, Marie DeMarco, Viviane Germain, Madeleine Godin, Thérèse Bourgeois, Mme Lomer Rivard et Mlle Pauline Vauz, Mariette Marier, Liliane Chamberland et Jacqueline Bissonnette.

Le ministre des Postes, l'hon. Edouard Rinfret, a profité de l'occasion pour rendre visite au comité féminin. Il a félicité les dames de leur beau travail et les a incitées à faire plus d'action politique.

PROTEGEZ VOS ENFANTS

La curiosité est l'apanage des jeunes. Ils n'aiment rien autant que de jouer avec des couteaux, des lames de rasoir, des poignons à glace, des allumettes et du poison. A cause de cette curiosité, qui est très naturelle, les parents doivent tenir hors de portée des objets dangereux ou, mieux encore, les mettre sous clef. Ce qu'il y a de mieux pour les enfants qui s'amusent à découper, ce sont de petits oiseaux émaillés, aux pointes arrondies. Il est important de pratiquer la sécurité à la maison. Il arrive plus d'accidents à la maison que partout ailleurs.

L'inspiration poétique des collections d'automne

La maison Eaton présente un choix très sélect des créations parisiennes — Poésie, féminité, noms évocateurs

Parce qu'ils sont essentiellement créateurs les couturiers parisiens sont aussi des poètes. Parce que ce n'est qu'en extrayant la poésie des choses qu'on peut faire de l'art et ils sont les artistes de la haute couture. Jamais peut-être l'œuvre n'en a donné mieux la preuve que celle des créations de Paris présentée hier en première par la maison Eaton.

C'est dire aussi que les traits féminins de la mode d'automne sont très marqués. Féminité plus accentuée, ampleur qui se maintient si elle ne s'accroît pas, drapés, plis, élan des cols, donnent la ligne, la silhouette éblouissante de Jacques Fath, la silhouette émaillée de Grès, etc.

On n'aurait pas eu possible de nouvelles façons d'exploiter l'art des plis et pourtant c'est ce qui se produit cet automne et les robes de linage en retire une ampleur de jupes inédites et vaillamment extrinsèques. Les plis en valent de Christian Dior d'une coupe très étudiée, sont réellement une curiosité.

Un drap extrêmement original est celui de Jacques Griffe dans son modèle intitulé "Passion" qui est une robe d'après-midi en jersey de laine orée brûlée, très jolie teinte vraiment. Ce drap qui retient l'attention prend naissance à l'épaule droite, croise le corsage jusqu'à la taille, pour former ensuite des panneaux froncés.

TISSUS A DOUBLE FACE

La proportion des tissus de laine est très importante dans cette collection d'automne-hiver; en fait elle l'a rarement été autant et parmi ces tissus, les étoffes à double face, c'est-à-dire reversibles, prennent souvent la vedette, pour les robes comme pour les manteaux. Et les robes de laine ne fournissent plus que la catégorie des robes du matin ou de tout-aller mais plusieurs modèles font de toilettes habillées ravissantes pour l'après-midi.

Dans cette catégorie Pierre Balmain présente trois créations très intéressantes dont l'une surtout en linage teinté du beige au brun, avec corsage moulé, jupe évasée à bord étagé en trois tons de beige est tout à fait séduisante.

La plupart des épaules sont tombantes et les jupes se portent en bas du mollet. Les dos blousants sont très fréquents. Chez Dessès c'est le triomphe de la coupe asymétrique.

"Arène" de Jacques Fath est une robe d'après-midi en linage vert avec basque bordée de mouton de Perse noir qui se continue tout le long de la jupe pour former, sur le devant, un panneau plat boutonné de chaque côté. Le reste de la jupe est plissé à l'endroit. Création supérieurement attrayante.

Encore une fois l'ampleur des robes de linage est extraordinaire mais toujours bien exploitée, il va sans dire.

FIN DE JOUR

Le taffetas, le linage métallique, le velours de soie, le broché

ATTENTION... ATTENTION...

Aidez-nous à VOUS aider... Ecrivez-nous.

La CLINIQUE DE L'ECOLE DES PARENTS DU QUEBEC

ouvre ses portes, le 10 octobre 1949,

dans le journal "Le Devoir".

Tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, vous pourrez lire, en page féminine, les réponses à VOS embarras, à VOS problèmes d'ordre familial.

Nous attendons VOS demandes par le prochain courrier.

A L'ECOLE DES PARENTS

Comprendre est une victoire

Tel était le titre du premier cours de la saison donné, hier soir, par le Père Régis, O.P., directeur de l'Institut des études médiévales

Une très belle assistance remplissait la salle Saint-Thomas hier, à l'occasion de la reprise des cours de l'Ecole des parents du Québec qui se poursuivront chaque semaine jusqu'à la fin d'avril.

La nouvelle présidente, Mme Guy Boulouze, a souhaité la bienvenue à l'auditoire en recommandant la constance dans l'assistance aux cours.

Elle a aussi parlé de l'œuvre de l'Aide aux mères qui vient au secours des mères mal prises au foyer pour causes d'accidents, de maladie, etc. Il y a pour cette œuvre beaucoup de demandes mais peu de volontaires. Celles qui ont quelques loisirs sont invitées à s'inscrire pour donner une demi-journée par semaine, au jour de leur choix mais qui sera toujours le même.

COMPRENDRE

Le cours d'hier soir, intitulé: "Comprendre est une victoire", a été donné par le Père L.-M. Régis, O.P., directeur de l'Institut d'études médiévales.

Qu'est-ce que comprendre? Comment peut-on comprendre? Que faut-il comprendre? Quels sont les obstacles en nous et en dehors de nous qui nous empêchent de comprendre? Avant de questions auxquelles le Père philosophe a répondu en indiquant les principaux points sur lesquels travailler.

Après avoir expliqué le phénomène et la connaissance qui se présente d'abord à notre réflexion comme une capacité de synthèse extraordinaire, le conférencier a montré ce qu'est la perception compréhensive.

Comprendre, dit en substance le révérend Père, c'est faire pénétrer

Auteur d'un nouveau type de poêle

Durham, Angleterre. (C.P.) — Un ingénieur du service de recherches de Newcastle, C. A. Jay, proclame avoir mis au point la chose la plus nouvelle pour la cuisine: le poêle électronique.

Dans sa maison de Durham, Mme Jay fait usage d'un poêle ainsi équipé et qui, littéralement, "cuit par radio". Il peut cuire le plus gros rôt en trois minutes et un plus petit en 40 secondes.

Le poêle électronique élimine le "contact de la chaleur". La viande est placée entre deux tablettes, le fourneau est réglé et la radiation entre les deux plaques active les molécules à l'intérieur de l'aliment. Cela provoque une friction interne qui amène la viande à cuire sans feu.

Jay espère exploiter sur le marché ce nouveau type de poêle après y avoir apporté quelques légères modifications et améliorations.

Les veuves des vétérans réclament des allocations

Ottawa, 6. (C.P.) — Le Conseil canadien des veuves non pensionnées des vétérans tient actuellement une assemblée de trois jours.

Le groupe se propose de rencontrer le ministre Greg au cours de l'assemblée et un porte-parole a dit qu'on chercherait à prendre les dispositions nécessaires de façon à inclure les veuves des vétérans qui ne sont pas allés à la ligne de feu dans la distribution des allocations. Actuellement les allocations des vétérans sont payées seulement aux veuves ou aux vétérans qui sont allés sur le théâtre de la guerre pendant la première grande guerre.

Le porte-parole a dit encore qu'il se peut que les vétérans de l'armée canadienne soient portés éligibles pour l'allocation mensuelle de \$40, mais les veuves des vétérans trouvent que les vétérans canadiens et leurs veuves doivent être portés sur la liste officielle en premier.

Mme L. Whitworth de Toronto est la présidente de cette association et Mme B. M. Lowther de Winnipeg est secrétaire.

POUR LA FORMATION D'AUXILIAIRES SOCIALES

Parmi les cours les plus intéressants au programme de la formation sociale à l'Ecole d'Éducation Familiale et Sociale, 1215 est Boul. St-Joseph, mentionnons ceux du vendredi soir à 7 h. 30 et à 8 h. 30 qui seront donnés par Mme M.-Paul Vinay, assistante sociale diplômée de la ville de Paris, docteur en sciences sociales de l'Université de Montréal. Ce sont:

Le Travail de Groupe: l'instruction grégaire, les principes de la psychologie de groupe, la psychologie de l'enfant en groupe, l'agressivité dans le groupe, les instincts de justice du groupe, — principes de fonctionnement du groupe, — l'éducation par le travail du groupe, — l'équipe, — la discipline des groupes, — l'exercice physique en groupe, — bases d'une leçon, — les leçons de gymnastique avec accessoires, — la leçon de dessin et le bricolage, — les activités dramatiques, — les exercices religieux en groupe, — la colonie de vacances, — les jeux éducatifs.

L'Assistance Sociale: l'assistance de l'Eglise primitive et au moyen âge, — l'assistance au XVIIe et XVIIIe siècle, — l'assistance publique moderne, — protection des infirmes dans le monde moderne, — les nouvelles sciences de l'homme, — la démographie et son rôle social, — la morphologie et son rôle social, — psychologie et psychosomatique, — la médecine sociale, — la médecine du travail, — le service social technique, — le service social catholique, — le secours mutuel, — la sécurité sociale, — les expériences sociales contemporaines: russes, italiennes, espagnoles, les expériences sociales contemporaines: portugaises, suédoises, — les services sociaux spécialisés, — l'avenir du service social.

D'autres cours importants d'éducation familiale et sociale sont au programme. Le prospectus est envoyé sur demande. L'inscription se fera une demi-heure avant l'ouverture de chaque cours, à partir du 11 octobre.

Le prospectus est envoyé sur demande. L'inscription se fera une demi-heure avant l'ouverture de chaque cours, à partir du 11 octobre.

Départ de religieuses missionnaires de Sainte-Croix

Six religieuses de la Congrégation de Sainte-Croix, dont la maison-mère est à Ville St-Laurent, ont quitté leur pays, hier matin, pour les missions lointaines de leur communauté. Quatre se dirigent vers le Bengale et deux vers la France. Ce sont: Sr Marie-de-St-Laure-de-la-Croix, (Adrienne Thivierge, de Montréal); Sr Marie-de-St-Thomas-de-Villeneuve, (Marie Anne Bérubé, de Rivière-Ouelle, P.Q.); Sr Marie-de-St-Amélie (Anne-Marie Thérien, de Val-Lafleur, Abitibi); Sr Marie-de-St-Théotime (Rose Gilbert, de Montréal); Sr Marie-de-St-Paul-de-Tarse (Hélène Bernard, d'Adams, Mass.); et Sr Marie-de-St-Thérèse-d'Alençon, (Annette Grégoire, de Somerset, N.H.). Sr St-Thomas-de-Villeneuve et Sr St-Paul-de-Tarse s'en vont en France, alors que les quatre autres, à l'exception de Sr Marie-de-St-Amélie, retourneront dans la jungle du Bengale.

L'intelligence humaine, qui est obéissante à l'induction à la réalité quotidienne le pain de sa connaissance, doit refaire la conquête de son âme.

Vous ne pourrez pas résoudre vos problèmes, dit en terminant le conférencier, si vous ne pouvez pas comprendre les êtres qui vous entourent et la victoire sur soi-même est la clé de la compréhension si nécessaire aux relations humaines. Ce n'est qu'en remplaçant les heurts continus par l'harmonie de l'homme, comme les peuples, arrivera à vivre dans la paix.

G. B.

Centenaires de Chopin, de Balzac et de Montesquieu

La Société d'étude en marquera les dates par des conférences — Cinq femmes comme conférencières

La Société d'étude et de conférences annonce la reprise de ses activités pour la saison 1949-1950.

Tout d'abord la Société aura un secrétariat situé à 1475 rue Crescent. On y commence en outre à monter une bibliothèque avec les 250 volumes dont a fait don à la Société la succession de l'avocat Buchanan. Mme Georges Lemieux sera à la disposition des visiteurs et lecteurs tous les vendredis après-midi, de 3 h. à 5 h.

Comme par les années passées le programme des conférences est très intéressant. On y soulignera trois centenaires: celui de Chopin, celui de Balzac et celui de Montesquieu.

Cinq conférencières sont annoncées, ce sont Mmes Gaby Léger, C. Sakellaropoulos, Louise Dario, Germaine Guévremont et Mlle Marie Bourbeau.

Voici le programme de la saison: 18 octobre, Henri Gouhier: "Les conditions spirituelles du théâtre".

23 octobre: Docteur Pierre Lépine: "Pourquoi vieillissons-nous? Science et jeunesse".

8 novembre: Jules et Gaby Léger: "Impression conjointe du Chili".

15 novembre: Conférence-musical: Marie Bourbeau: Chopin, 1809-1849; au piano: Neil Chotem.

22 novembre: Raoul Blanchard: "Mes expériences au Canada".

29 novembre: Gérard Morisset: "L'influence française chez nos peintres".

5 décembre: L'ambassadrice de Grèce, Mme C. Sakellaropoulos: "La femme grecque à travers les âges".

17 janvier: Louise Dario: "Pré-

vert: poète et chansonnier". 24 janvier: Louis Baudouin: "Balzac et les gens de robe 1850-1950". 31 janvier: Robert Spiegelt, "Shakespeare et le théâtre". 7 février: commandant M. L. Billard, "Tour de France gastronomique". 14 février: Guy Roberge: "Montesquieu et la liberté". 28 février: Germaine Guévremont: "Les prix Nobel féminins".

Pierre de naissance

OCTOBRE
L'Opale

Un cadeau de fête qui sera apprécié.

Choisissez parmi une variété de modèles et un choix de pierres pour chaque mois de l'année.

Consultez avec confiance les bijoutiers suivants:

MURRAY & O'SHEA
401 rue Ste-Catherine ouest
LA. 8770 MONTREAL

COMPONNETTE
J. BRASARD Prop.
LANCERON 4913
256 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL

W. A. Gervais
1305 Est, avenue Mont-Royal, AM. 2403 près Chambrard

M. W. RIOPEL
502 est, rue BELANGER DO. 0640 près St-Hubert

DES COURS SUR LES PLANTES DE MAISON

Le second cours, en français, sur la culture des plantes de maison sera donné ce soir, à 8 h. 30 dans l'immeuble central du Jardin botanique de Montréal.

Une centaine de variétés de plantes de maison seront présentées pendant la leçon et les commentaires du professeur porteront sur les exigences de chacune.

BAS PRIX beauté et protection

Profitez du lustre et de la protection que la véritable Cire Johnson assure aux planchers et aux meubles... au même prix de toujours! Rien d'égal à la haute qualité Johnson.



En pâte ou liquide, c'est la meilleure cire au Canada — et votre premier choix!

Cachez vos jarres de confitures, gelées, tomates, catsup, etc. 100% de protection. DEMANDEZ-LE CHEZ L'ÉPICIER DU COIN.

POUR VOS CONFITURES

Ni cire, ni couvercles en métal, si vous employez

SEAL-O-TEX

Un moyen économique de sceller vos confitures, gelées, tomates, catsup, etc. 100% de protection. DEMANDEZ-LE CHEZ L'ÉPICIER DU COIN.

Pourquoi acheter de "SUPERÈME"?

VOUS RECHERCHERIEZ: La même qualité • Toujours des produits nouveaux (ex: soupe au poulet avec morceaux • Tout transporté par destination • Livraison immédiate • Échantillons et démonstrations sans obligation • Industrie • Bureau-chef • Entrepôt • M. L. HUREUX, président.

Encouragez l'achat chez nous • Maison 100% canadienne-française, la seule dans ce genre au Canada.

S.V.P. recevoir notre représentant ou nous écrire directement.

PRODUITS ALIMENTAIRES SUPERÈME LIMITÉE

J.-L. HUREUX, président.

630, rue Dorchester ouest, Téléphone: Belair 1687

BONNE SANTE BONNES ETUDES BONNE HUMEUR

FR. 1163

L'Intelligence humaine, qui est obéissante à l'induction à la réalité quotidienne le pain de sa connaissance, doit refaire la conquête de son âme.

Vous ne pourrez pas résoudre vos problèmes, dit en terminant le conférencier, si vous ne pouvez pas comprendre les êtres qui vous entourent et la victoire sur soi-même est la clé de la compréhension si nécessaire aux relations humaines. Ce n'est qu'en remplaçant les heurts continus par l'harmonie de l'homme, comme les peuples, arrivera à vivre dans la paix.

G. B.

L'Intelligence humaine

Vous ne pourrez pas résoudre vos problèmes, dit en terminant le conférencier, si vous ne pouvez pas comprendre les êtres qui vous entourent et la victoire sur soi-même est la clé de la compréhension si nécessaire aux relations humaines. Ce n'est qu'en remplaçant les heurts continus par l'harmonie de l'homme, comme les peuples, arrivera à vivre dans la paix.

G. B.

L'Intelligence humaine

Vous ne pourrez pas résoudre vos problèmes, dit en terminant le conférencier, si vous ne pouvez pas comprendre les êtres qui vous entourent et la victoire sur soi-même est la clé de la compréhension si nécessaire aux relations humaines. Ce n'est qu'en remplaçant les heurts continus par l'harmonie de l'homme, comme les peuples, arrivera à vivre dans la paix.

G. B.

ST-ALEXANDRE
LIMITÉE
1017, BRUYÈRE AU CHOCOLAT CRÈME

LES EXPOSITIONS

La douceur du ciel montréalais

Alan Cole à la Galerie Tranquille

La Galerie Tranquille ouvrait le 6 octobre, mais moins de ses jours derniers sa saison 1949-1950 par une exposition des oeuvres d'Alan Cole, un autre jeune et nouveau venu qui a créé une excellente impression. C'est le début de la troisième saison de cette galerie et déjà le libraire Henri Tranquille peut se vanter d'avoir établi une véritable tradition par ces expositions qui attirent plus d'un amateur à son établissement, situé au no 67 ouest, rue Ste-Catherine.

En ces deux douzaines de toiles, Cole présente presque uniquement des paysages, tous brossés aux environs immédiats de la métropole. Il s'est particulièrement attaché autour de l'Oratoire St-Joseph et de l'Université de Montréal, ou encore sur le chemin voisin de la Côte de Liesse. Une seule vue du port, deux ou trois scènes de rues et extérieurs d'édifices... tout le reste est consacré aux arbres, à la végétation et aux infinies variantes des coloris verts et bruns qu'utilise Cole. Il pourrait difficilement se renouveler ou retenu le public, si l'artiste ne recourait à une habile suggestion de la lumière et des lointains.

Cole semble éviter volontairement de dégrader nettement les plans de vision les uns des autres, afin de mieux imprégner l'ensemble d'une atmosphère de mélancolie, à la fois profonde et discrète comme on en ressent à se promener longtemps sous les ombrages. Il était facile de donner à ces tableaux un air d'après-midi finissant.

Adrien ROBITAILLE

Au Saint-Denis

La direction du Saint-Denis metra samedi à l'affiche, un programme de choix, susceptible de plaire aux plus difficiles: un film dramatique d'action et d'aventure. Dernier refuge avec un trio de vedettes populaires, Raymond Rouleau, Milla Parilly et Gisèle Pascal; une comédie à mourir de rire La 33e chambre avec Pauline Carton; enfin, à la scène le trio Gardoni, les célèbres chanteurs-musiciens de

FIN DE SEMAINE

JOUR D'ACTIONS DE GRACES

CHANGEMENTS

D'HORAIRE

9 et 10 octobre

Montréal-Vaudreuil-Rigaud

Labelle-St-Agathe-Montréal

Sherbrooke-Montréal

Ottawa-Montréal

Consulter les indicateurs ou les agents

Pacifique Canadien

DIMANCHE 9 OCTOBRE

Ausable Chasm

DE TOUTE BEAUTE DURANT

LES MOIS D'AUTOMNE

Une coupe profonde dans la terre, par la force de la nature bien avant l'œuvre de l'homme. Un ardeur qu'il faut faire durant les voyages de vacances. Un mille et demi de beauté et de grandeur inoubliable, porté par un petit bateau qui vous promène à travers les rapides.

Sur la route des Adirondacks à 15 miles de Pittsburgh, sur la grande route No 9, U.S.

Argent canadien accepté au point de vente.

AUSABLE CHASM CO.

AUSABLE CHASM

Café et magasin de cadeaux à l'entrée des rapides. Les autobus partent de la Bibliothèque Municipale, rue Sherbrooke est, face au Parc Lafontaine, à midi et treize heures.

DIMANCHE 9 OCTOBRE, 1949

Retour dans la soirée.

Faites vos réservations POUR RENSEIGNEMENTS

LES AMIS DU BON VOISINAGE

Phonétone 1699

Nous faisons dès maintenant nos réservations chez

COOK'S

pour un meilleur choix d'arrangements et de facilités de voyage!

CROISIÈRE aux Antilles, "Nieuw Amsterdam", Mauretanien, De 10 à 15 jours en partant de New-York. Prix \$195, et plus.

Demandez la brochure: "Cruises and Tours Everywhere"

Réservations sur toutes les LIGNES MARITIMES

EUROPE. Préparez-vous dès maintenant pour votre voyage de l'an prochain.

En vertu des règlements de la Commission de Contrôle du change étranger, Thos. Cook & Son sont désignés comme agents spéciaux de cet organisme, avec autorisation de vendre du change étranger et d'approuver les permis de voyage.

THOS. COOK & SON

(CONTINENTAL AND OVERSEAS) LIMITED

121 rue Peel, Marquette 5219

Soyez-vous des chèques de voyages Cook

Au service des

● PROPRIETAIRES

● ENTREPRENEURS

● COMMUNAUTÉS

BEN BELAND

Accessoires électriques en gros

Tél.: GR. 2465

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

ACCESSOIRES ELECTRIQUES EN GROS

7152 boul. SAINT-LAURENT

"UN FILS A TUER"

Posons tout de suite qu'Eloi de Grandmont et ses collaborateurs ont eu raison de monter *Un Fils A Tuer*. Le spectacle est de qualité inégale, mais il laisse toujours une impression de "soigné", peu commune sur les scènes de Montréal.

Un mot sur l'intrigue: La scène se passe au début de la colonisation. Un ménage français, émigré depuis une vingtaine d'années, espère faire souche dans ce pays neuf et compte, pour cela, sur le fils, qui, au contraire, repousse la terre (qui pour lui n'a rien de neuf), l'amour de ses parents, d'une fille, la sécurité en somme, et part vers le monde inconnu.

Sujet valable, excellent même, suivant le traitement qu'il reçoit. Car, de Grandmont n'a pas précisé: Est-ce une histoire paysanne, une satire de l'autorité paternelle, une thèse philosophique ou simplement l'âme d'un jeune homme qui a voulu peindre? A plusieurs reprises, il a laissé entendre que son intention était de briser le "mythe Maria Chapdelaine". Sans doute a-t-il réussi; mais on peut alors lui opposer que ses personnages monteraient des réactions semblables sous d'autres cieux que ceux du Canada et que la révolte d'un jeune Chinois, contre la rivière, serait identique à celle d'un Canadien contre les sapins et la neige.

Le héros de *Un Fils A Tuer*, pourtant, ne s'en prend point à la nature. Il exerce la vie droite, l'amour tout tracé, les "êtres chers" et aspire (si j'en crois une partie de ses tirades) à l'action, au nouveau. Comment expliquer dans ce cas le tempérament idéaliste (que me révèle l'autre partie de son dialogue) dont est doué ce futur aventurier?

Un Fils A Tuer vous fera aussi penser à Jean-Paul Sartre. La torture intérieure de Jean, la responsabilité qu'il a prise en regard de sa famille et surtout la mise en scène qui veut que ceux qui finissent soit exactement semblable au premier, sont d'une inspiration existentialiste: *Les Jeux Sans Fauts*, on n'échappe pas à son destin. Inspiration peut-être inconsciente chez l'auteur.

La langue d'Eloi de Grandmont est fort belle. Exemple de mots d'auteurs, elle observe une rigueur d'époque qui crée souvent un tragique aussi puissant à la lecture qu'à la scène. On peut se demander tout de même si, tout en n'employant que des mots simples, de Grandmont a toujours pensé à la condition plébéienne de ses personnages quand il écrivait des phrases si profondes.

Et puis l'action est mal partagée. Le deuxième acte (surtout la longue conversation entre le père et la mère) renouvelle l'exposition du premier et pourrait disparaître, presque, sans mal pour la bonne compréhension du spectateur. Excentré le dénouement qui est manqué par la faute des interprètes: les trois derniers actes, les meilleurs passages et prouve que de Grandmont sera, s'il s'en donne la peine, un auteur dramatique.

Jean-Louis Roux, metteur en scène, n'a pas toujours respecté l'atmosphère du sujet; il a été plus adroit décorateur et a très bien dirigé les éclairages: les effets sont brutaux, rapides, réussis. Jean-Louis Roux a été un peu insistant sur le caractère spirituel de son rôle et, le physique aidant, accentué encore le contraste de son personnage. Guy Provost se donne du mal, mais n'a rien de commun avec le pionnier qui il devait camper. Huguette Ollivier et Ginette Letondal sont plus à leur place, la première en particulier à des gestes et des expressions très en situation.

Maintenant, entendons-nous bien. *Un Fils A Tuer* n'est pas un effort. C'est une pièce que vous devez voir parce que ses qualités et ses défauts aident à l'accouchement difficile du théâtre canadien.

Jean VINCENT

fév.; les sports (5 mars); la presse (12 mars); la radio (19 mars); la prière et la vie sociale (26 mars); la messe et la vie sociale (2 avril); la sainteté et la vie sociale (9 avril).

A chaque émission, les animateurs auront des invités: artistes, médecins, instituteurs, mères de familles, financiers, contremaîtres, cultivateurs, étudiants et autres gens de culture et milieux différents.

C'est une initiative du comité interdiocésain, qui est sous la présidence du chanoine Raoul Drouin.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.

PETER GRIMES — Le mercredi, 12 octobre, aux postes du réseau Trans-Canada, la Société Radio-Canada présentera la première canadienne de l'opéra "Peter Grimes" du compositeur britannique, Benjamin Britten. Les deux premiers solistes sont (à gauche) William Morton et Frances James; à droite, le chef d'orchestre, Geoffrey Waddington.



AU PARIS — Pierre Fresnay et Roger Pigaut, les deux vedettes masculines du film *LES CONDAMNÉS*, qui passera en troisième et dernier semaine, au Cinéma de Paris.

AU PLATEAU

Brillante ouverture des récitals Robert

Le pianiste Neil Chotem

A en juger par le public nombreux qui se pressait, hier soir, à l'Auditorium du Plateau, et qui n'a cessé d'arriver jusqu'après l'intermission, les pianistes évaluent d'instinct beaucoup d'intérêt parmi les musiciens. L'artiste au programme, le pianiste canadien Neil Chotem, inaugure la belle série de six récitals de piano que M. Georges-Armand Robert a eu la bonne idée de grouper, cette année avec des noms comme Jacques Blancard, Solomon, Paul Lacombe, etc.

Neil Chotem déploie en récital de grandes qualités, de celles qui font les véritables pianistes de tournée. Il a de la fougue, mais aussi le sens du détail; il utilise, dans les passages d'expression, un tonnoir; enfin, il y a un rythme et un legato qui pourraient lui valoir plus d'un virtuose de renom. Dès la première pièce, la *Fugue en mineur* de Bach, il a établi le courant avec son auditoire. Aux toutes premières mesures, il a fait feu sur le clavier. Le beau mouvement perpétuel qu'est la *Fugue en mineur*, s'est imposé à tout le monde avec autorité. La salle a été prise d'assaut. La seconde pièce, l'Intermezzo en fa majeur de Brahms a révélé, chez l'artiste, une excellente économie de la pédale, un coloris agréable allié à une fermeté et à un juste sentiment de l'expression. Sans doute, on trouve encore, chez ce tout jeune pianiste, des écarts de force un peu disproportionnés avec les thèmes chantants; mais on s'y attend chez le jeune homme qu'il est la *Sonata en ré majeur* de Beethoven, si facile à jouer insignifiant, a été donnée avec esprit, clarté et le juste sentiment de ses thèmes. Le Minuetto fut une des perles de la

Eugène LAPIERRE

NOUVEAU SCRIPT

TERMINE

Godfrey Winn, qui a donné une série de causeries, l'an dernier, vient de terminer le scénario de "Day Trip To Dunkirk", l'histoire d'un groupe de d'anciens combattants qui retournent au lieu de l'évacuation. Le film compte dix rôles de grande importance. George Brown, dont les derniers films sont "Sleeping Car To Trieste" et "The Chikern Hundreds" réalisera le film de Winn.

Sujata et Asoka

Ce sera la seule occasion de voir les célèbres danses hindoues de l'Inde, auxqueltes ils ont ajouté quelques danses du Tibet, qu'ils se sont à interpréter sur le continent américain. Sujata et Asoka utilisent de la musique hindoue originale, qui a été adaptée pour les instruments occidentaux.

L'an dernier, Asoka interprétait une Danse de feu, qui obtint un succès sensationnel. Il la reprendra cette année, à la demande générale.

Gazette artistique

Horaire des cinémas

"Cargaison Clandestine"

12 h. 30, 3 h. 45, 6 h. 45, 10 h.

"La Grande Volière"

2 h. 30, 5 h. 10, 8 h. 25.

CINEMA DE PARIS:

"Les Condamnés"

11 h. 50, 2 h. 20, 4 h. 45, 7 h. 25.

CHAMPLAIN:

"Les Deux Nigauds Cow Boy"

11 h. 30, 2 h. 30, 5 h. 12, 7 h. 21.

ELECTRA:

"Aloma, Princesse Des Iles"

1 h. 15, 3 h. 20, 5 h. 25, 7 h. 30.

PALACE:

"The Fallen Idol"

10 h. 35, 12 h. 50, 3 h. 05, 5 h. 20.

LOEWS:

"Top O' The Morning"

10 h. 15, 12 h. 35, 2 h. 55, 5 h. 10.

CAPITOL:

"Male Bride"

10 h. 12, 20 h. 20, 4 h. 40, 7 h. 20.

PRINCE:

"Mighty Joe Young"

10 h. 20, 12 h. 40, 2 h. 55, 5 h. 15.

ORPHEUM:

"My Own True Love"

11 h. 30, 2 h. 20, 5 h. 30, 8 h. 30.

"Alias Nick Beal"

9 h. 55, 12 h. 55, 3 h. 55, 6 h. 55.

IMPERIAL:

"A Night At The Opera"

10 h. 10, 1 h. 30, 4 h. 30, 8 h. 05.

11 h. 30, 3 h. 10, 6 h. 30, 9 h. 45.

Au Champlain

Depuis la Charge de la Brigade légère et Robin des Bois, Errol Flynn et Olivia de Havilland sont toujours réunis avec succès. Cette nouvelle histoire de La Piste de Santa-Fé, qui présentera le Champlain dès samedi, fertile en bagarres et en chevauchées, aura le même accueil. Elle est menée dans un mouvement tout à fait dynamique et jouée par un Errol Flynn plus en forme que jamais.

Il y a place pour l'héroïsme et pour le charme, pour les officiers valeureux et pour les jeunes filles amoureuses, pour les uniformes et pour les robes de bal. Raymond Masey compose un fanatique avec beaucoup de relief et Van Heflin est un traître parfait. Quant à Olivia de Havilland, elle est toujours aussi charmante.

L'action débute à la fameuse école des cadets de West-Point, qui comporte parmi ses jeunes recrues quelques fortes têtes, en un temps où le problème de l'esclavage des noirs échauffe les esprits. Nous sommes vers le milieu du siècle dernier. Une bagarre éclate entre Stuart et Redler, qui se fait le protagoniste des idées de John Brown, dont la campagne en faveur de l'abolition de l'esclavage alarme déjà les pouvoirs publics. Le développement de l'intrigue comporte des péripéties pleines de mouvement et d'imprévu.

George Schick et C. Hardy au premier concert du McGill

Le chef de la Petite symphonie de Montréal, M. George Schick, et le contrebassiste Charles Hardy seront les artistes invités au premier concert de la McGill Chamber Music Society qui aura lieu mercredi prochain, le 12 octobre, à 8 h. 30, au Moysse Hall de l'Université McGill.

George Schick est né à Prague d'une famille musicienne, et il a eu une carrière d'importance en Europe. Chef de la classe des chefs d'orchestre au Conservatoire, directeur d'un orchestre de musique de chambre, assistant-directeur de l'Opéra de Prague, accompagnateur du défunt Richard Tauber et de Risë Stevens, il a développé outre-mer une activité débordante.

Charles Hardy est bien connu dans les cercles musicaux de Montréal. Il est présentement le premier contrebassiste de l'orchestre des Concerts symphoniques de Montréal et de la Petite symphonie. Ces deux artistes seront entendus dans le Quintette de piano, de Schubert (la majeure, opus 114) celui de La truite, qui est une des plus belles œuvres de l'auteur.

Le programme comprendra, en outre, le Quatuor opus 20, no 4, de Haydn — le mieux connu des quatuors de l'opus 20 — et le Divertimento en mi bémol majeur, K563 de Mozart pour violon, viola et violoncelle.

Les Condamnés

YVONNE PRETEMS

PIERRE FRESNAY

ROGER PIGAUT

CE SOIR

La dame de l'aube

et les 7-8 octobre.

Billets 1.50 et 1.00

Billets chez les Compagnons,

Archambault, Robert Dufault,

Lindsay (ouest).

Variétés Lyriques

MONUMENT NATIONAL

CE SOIR

ANDALOUSIE

avec

Rudy Hirigoyen

Rideau: 8.24 P.M.

Bureau fermé de 6 à 7.15 P.M.

Aussi les 8-9-11-12-13-15

16-18 octobre.

L'ARBITRAGE DE L'AMIANTE

Les compagnies rejettent toutes les demandes des syndicats

Elles refusent toute mention des poussières dangereuses dans la rédaction de la convention

(par GERARD PELLETIER)

Les compagnies d'amiante de Thetford refusent absolument de mentionner le problème des poussières nocives dans la convention collective qu'elles se préparent à signer avec leurs ouvriers.

C'est ce qui ressort du plaidoyer de Me John Duquet, procureur de la compagnie Asbestos Corporation. Me Duquet a été la seule personne à prendre la parole hier devant le tribunal d'arbitrage. Son plaidoyer a occupé les deux séances entières de la journée. Il s'est toutefois terminé à la fin de l'après-midi.

Annouçant que Me Yvan Sabourin traiterait demain des problèmes spécifiques de l'amiante, Me Duquet s'est contenté d'affirmer que la clause des poussières demandée par le syndicat relève de la loi des accidents du travail de la province et non de la convention collective.

Résumant les arguments syndicaux en faveur de la clause d'élimination des poussières, Me Duquet a mentionné que les syndicats "veulent obtenir une situation meilleure que celle assurée jusqu'ici par les pouvoirs publics", ainsi qu'un "engagement contractuel, de la part de l'employeur, et qui implique des sanctions contre la compagnie si cette dernière ne l'exécute pas convenablement".

Sans étudier la question à savoir si les ouvriers sont justifiés de formuler pareilles exigences, Me Duquet a seulement affirmé que la compagnie n'entendait pas discuter de cette question avec ses employés.

"La vraie raison de cette clause, a dit Me Duquet, c'est que le syndicat veut s'assurer une excuse pour déclarer la grève à la moindre rupture de contrat par la compagnie. Et qui pourra dire si la compagnie a vraiment fait son devoir dans ce domaine? De plus, les ouvriers veulent être consultés, avoir leur mot à dire dans les systèmes de protection et d'hygiène industrielle que nous appliquons. Or, la compagnie considère cette prétention comme une intrusion dans les droits de la direction (management's rights) et ne l'acceptera jamais. C'est pourquoi l'affaire devant votre Seigneurie que la compagnie ne peut pas et ne doit pas être forcée d'inclure dans sa convention une clause qui l'engage à l'élimination des poussières."

Salaires

Après ce bref exposé, Me Duquet s'est attaqué au chapitre des demandes économiques du syndicat. Dans toute cette partie de son plaidoyer, Me Duquet s'est contenté de répéter la preuve exposée par M. A. L. Penhale, président de l'Asbestos Corporation, au cours de son témoignage.

Il a répété que ni le coût de la vie, ni aucun accroissement de la production, ni le niveau des salaires payés dans des industries similaires n'autorisait les syndicats à demander cette année de nouvelles augmentations. Il a cité de nouveaux chiffres que nous avons rapportés au moment des témoignages, sans rien ajouter de nouveau que sa conclusion: d'après Me Duquet, les syndicats n'ont justifié aucune de leurs demandes et la compagnie les refuse toutes en bloc.

Me Duquet a particulièrement insisté, pour en faire ressortir l'énormité, sur une clause en vertu de laquelle le salaire de chacun des "pileurs" et des "chargeurs" de la compagnie se verrait augmenté de \$2,200 dollars par année, sans compter l'augmentation générale de 15 cents qu'ils devraient toucher comme les autres.

Comparaisons

Notons aussi un autre argument de Me Duquet que ce dernier a plusieurs fois répété au cours de sa plaidoirie. D'après lui, le syndicat aurait cherché tous ses points de comparaison hors de la province de Québec tandis que la compagnie, au contraire, a toujours comparé ses taux de salaires à ceux des autres industries de "notre province", établissant ainsi que l'Asbestos Corporation maintient des taux supérieurs.

Me Duquet rejette les comparaisons avec l'industrie minière des autres provinces ou du Canada en général parce que, d'après lui, tout le monde sait que le coût de la vie et les circonstances ne sont pas les mêmes au dehors de Québec. Il a même usé de cet argument contre les demandes de vacances plus longues et de congés payés plus nombreux, sans expliquer toutefois quelles circonstances pouvaient justifier dans les autres provinces cette largesse plus grande des compagnies.

En somme, Me Duquet a répété sa preuve, sans presque la résumer. Il a seulement ajouté, en

M. Duplessis félicite les instituteurs respectueux "de l'ordre et de l'autorité"

"La bonne conduite est toujours récompensée", leur dit-il — "Restez groupés dans votre union et soyez respectueux de l'ordre et de l'autorité"

Québec, 6. (D.N.C.) — Le personnel enseignant a besoin de quiétude d'esprit. Il doit avoir de la stabilité et de la sécurité. C'est ce que nous avons essayé de vous donner. La situation est aujourd'hui plus que "convenable". Nous avons placé Québec sur un plan élevé. L'attitude des instituteurs et des institutrices de la vieille capitale a contribué au maintien du respect de l'ordre et de l'autorité. Il était juste que nous les fassions bénéficier d'avantages dont on jouit ailleurs. Ce qui prouve que la bonne conduite a toujours sa récompense.

Telles sont quelques-unes des déclarations faites par le premier ministre, hier après-midi, au Parlement, dans la salle du Comité des bills publics, devant une imposante délégation des Syndicats d'instituteurs et d'institutrices catholiques de la cité de Québec. On était venu remercier tout spécialement le chef du gouvernement de ce qu'il a fait pour le corps enseignant de notre ville.

Le notaire Raymond Cossette, membre de la Commission scolaire catholique, a demandé au corps enseignant d'appuyer le projet de loi lancé par le premier ministre.

Des allocutions furent prononcées par le président de la délégation, M. Roland Nadeau; le premier ministre, M. Maurice Duplessis; M. Antoine Rivard, le notaire Raymond Cossette, M. L.-J.-A. Deschamps et la présidente du Syndicat des institutrices, Mlle Adrienne Vaillancourt.

"Vous avez fait de grandes choses pour les instituteurs et les

réponse à l'objection de Me Pigeon sur le droit de l'ouvrier à participer aux profits, "que les ouvriers de l'Asbestos Corporation touchent en salaire 42% du revenu de la compagnie, tandis que les actionnaires n'en reçoivent que 8.9%."

Les plaidoyers doivent prendre fin demain avec les interventions de Me Tremblay, procureur de la Flintkote, et de Me Yvan Sabourin. Le premier a demandé une heure, le second deux heures.

institutrices de la cité de Québec, dit tout d'abord M. Nadeau. Ils viennent aujourd'hui très nombreux vous dire merci."

M. Duplessis

Après avoir déclaré que la vie publique n'est pas faite uniquement de jours ensoleillés et qu'une manifestation comme celle-ci est de nature à faire du bien au cœur, le premier ministre rend hommage au président du Syndicat des instituteurs. "Vous avez, dit-il, un homme logique à la tête de votre association, un homme qui prêche le respect de nos écrits fondamentaux, le respect des lois et de l'autorité constituée. J'ai eu l'occasion de le reconnaître en diverses circonstances."

"Nous avons dû faire face, dit-il, à des problèmes énormes. Je ne jette la pierre à personne, mais vous savez comme moi que les commissions scolaires furent à la porte de la faillite pendant des années; on se contentait de poser des cataplasmes sur des jambes de bois. On ne prenait pas les moyens d'assurer la stabilité."

"En 1944, les dettes scolaires se chiffraient à \$100,000,000. C'était une situation intolérable."

Le premier ministre souligne également qu'en 1935, des institutrices recevaient \$75 par année, et des institutrices \$125.

L'éducation

M. Duplessis note qu'on parle beaucoup des richesses minières,

L'enquête du Noronic:

A peine remis de ses blessures, M. Taylor ne peut répondre aux juges

Il est incapable de désigner les responsables des postes d'incendies et se contredit dans ses réponses

Toronto, 6. (C.P.) — Le capitaine William Taylor, qui commandait le Noronic au moment du récent incendie de ce bâtiment, a déclaré hier, au cours de l'enquête gouvernementale qui se poursuit à ce sujet, qu'il avait chargé chaque chef de service d'instruire les matelots sur leurs devoirs en cas de sinistre.

Le capitaine Taylor a ajouté qu'il savait que le règlement de la Canadian Steamship spécifie que chaque commandant de navire doit remplir personnellement cette fonction. Toutefois, le témoin a ajouté que, suivant les conseils du capitaine Norman Reoch, directeur du trafic de la compagnie, il avait fait par des instructions aux chefs de service afin que ceux-ci les transmettent eux-mêmes aux matelots.

Le capitaine Taylor a en outre assuré qu'il avait lu les différents règlements et changements de règlements de la compagnie au cours de ses huit années à bord du Noronic.

"Le procureur a alors demandé: "Avez-vous vérifié le fait que chaque homme d'équipage connaissait ou ne connaissait pas la place qu'il devait occuper en cas de sinistre?"

Le témoin a rétorqué que cette tâche avait été remplie par les chefs de services et autres officiers d'abord; il ajoute qu'il a interrogé ces derniers à ce sujet. "Quand les avez-vous interrogés?" reprend le procureur. "Avant d'entreprendre la croisière du printemps," répliqua le capitaine Taylor. "Est-ce là toute la nature de vos investigations..." conclut le procureur.

Par ailleurs, le capitaine Taylor a déclaré qu'il s'était trompé à l'audience d'hier en affirmant que le poste de chaque membre d'équipage était consigné dans un grand livre. Le capitaine aurait confondu avec un autre navire sur lequel il se trouvait auparavant. Il ajoute que cette erreur est due à l'état nerveux dans lequel il se trouve actuellement. Il a ajouté qu'il subissait encore des traitements médicaux.

Ajoutons que le capitaine Taylor a assuré qu'en cas de sinistre, les officiers du bord étaient désignés pour la manœuvre des bateaux de sauvetage et non des

Association à trois

dans le domaine de

l'énergie atomique

Washington, 6. (A.P.) — Le sous-secrétaire d'Etat à Washington, M. James Webb, a déclaré que la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis étudient la possibilité d'une "association" dans le domaine de l'énergie atomique.

Il a dit à une conférence de presse que l'on avait fait des "progrès appréciables" dans l'étude de cette possibilité au cours des récentes conférences anglo-canado-américaines sur les questions atomiques. Les discussions ont été ajournées en fin de semaine dernière.

On aurait besoin de l'approbation du Congrès pour réaliser une association entière entre les trois gouvernements.

Le Canadien a mangé plus de poisson en 1948 qu'en 1947...

Ottawa, 6. (C.P.) — Le ministère des pêcheries estime qu'en moyenne, les Canadiens ont mangé individuellement trois quarts de livre de poisson de plus l'année dernière qu'en 1947. La hausse se fait surtout sentir dans la consommation du poisson mis en conserve.

La consommation par tête, au Canada, a été de 12.2 livres en "valeur comestible".

La consommation de poisson en conserve était de 4.2 livres par tête, en 1947, comparativement à 4.8 livres en 1948. Cette augmentation est due au fait que les producteurs ont concentré leurs efforts sur le marché domestique à cause des restrictions sur les débouchés d'exportation.

Les approvisionnements domestiques de poisson frais et de poisson congelé, ont toutefois diminué à cause des très grosses exportations de poisson frais, congelé et salé.

France, Angleterre et Italie vont ouvrir leur frontière douanière

En toute liberté aux produits des 13 autres Etats secourus par le Plan Marshall — Révélation faite par M. Hoffman devant la F.A.T.

Saint-Paul, Minn., 6. (A.P.) — Dans un discours destiné à être prononcé devant le présent congrès de la Fédération américaine du travail, à Saint-Paul, Minn., l'administrateur du plan Marshall, M. Paul Hoffman, révèle que la Grande-Bretagne, la France et l'Italie se sont entendues pour lever conjointement toutes restrictions douanières sur plus de la moitié des marchandises qu'elles achètent aux seize autres Etats européens participant au plan.

M. Hoffman n'a toutefois pas précisé la nature de ces marchandises pas plus que la date à laquelle ces levées de restrictions doivent entrer en vigueur, bien qu'il emploie le présent de l'indicatif pour désigner ce geste, ce qui laisse entendre qu'il s'agit d'une initiative prochaine de Londres, Paris et Rome. "Le premier effet d'une telle politique, ajoute-t-il, sera de hausser le niveau de vie des travailleurs de l'Europe occidentale, car il existe une relation étroite et forcée entre la baisse des frais douaniers et celle du coût total de production dans l'industrie."

L'administrateur du Plan félicite par ailleurs la F.A.T. d'avoir été l'un des premiers grands corps

IL Y AURA ECLIPSE DE LUNE CE SOIR

New-York, 6. (A.P.) — La lune connaîtra une autre éclipse ce soir. Les autorités de l'observatoire de Hayden ont déclaré que l'éclipse totale commencera à 10h. 30 p. m. et durera jusqu'à 11h. 33 p. m.

Exception faite pour l'Alaska, elle sera visible partout en Amérique du nord, où le temps sera clair bien entendu, et probablement dans toute la partie ouest du monde.

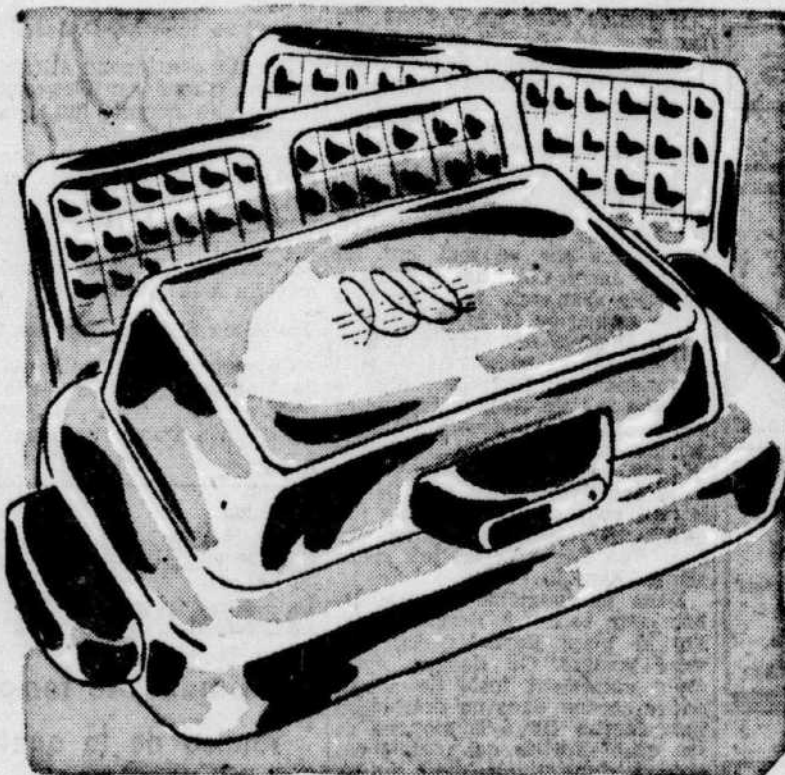
C'est la seconde fois cette année que notre globe s'interpose entre le soleil et la pleine lune. La dernière éclipse totale a eu lieu le 17 avril dernier.

LE CAFÉ doit être frais pour donner sa pleine saveur. Quand vous décachetez la boîte, LE CAFÉ "SALADA" est aussi frais qu'au moment de l'emballage.

DUPUIS

FERMES LUNDI JOUR D'ACTIONS DE GRACES OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

Deux accessoires électriques indispensables... achetez-les pour vous-même... ou pour les offrir en cadeau.



GRILLETES ELECTRIQUES avec gaufrier combiné

CHEZ DUPUIS 11.95

Cette grillette-gaufrier combinée fera les délices de toute la famille... les grilles du gaufrier en épais aluminium coulé s'ajustent en un clin d'oeil vous permettant le choix de savoureux sandwichs grillés ou de délicieuses gaufres.

Plateau \$151 — local 300

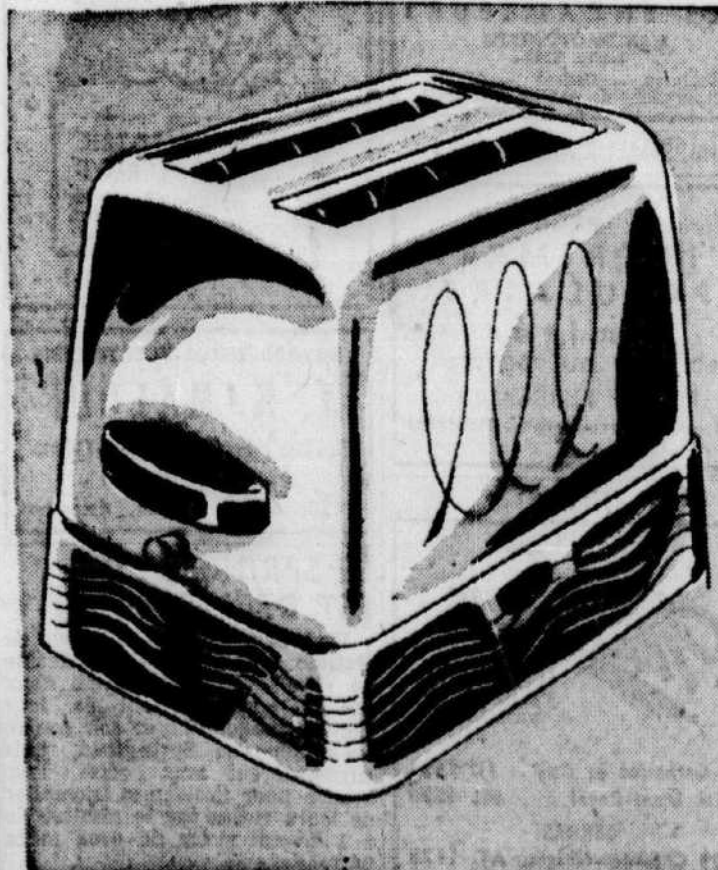
GRILLE-PAIN AUTOMATIQUE ELECTRIQUE

CHEZ DUPUIS 21.95

Une marque canadienne renommée! Le nouveau "TOAST-O-MATIC" vous fait des rôties comme vous les aimez — légèrement dorées ou bien rôties. Modèle moderne en épais métal chromé et en bakélite brun, avec réceptacle amovible pour les miettes et contrôle "THERMOMATIC".

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS président A.J. DUGAL, v.p. et gér. gen.



Enfin! à la demande générale

LES CIGARETTES DE VIRGINIE

PALL MALL

bout uni



20 pour 35¢

PLUS LA TAXE PROVINCIALE

Dès la première bouffée, vous serez tout disposé à classer sans rivalité les nouvelles Pall Mall à bout uni — leur arôme délicat évoque les plantations ensoleillées de la Virginie, et leur papier imperméable n'adhère pas aux lèvres. Adoptez cette cigarette de grande classe. Elle est digne de porter son nom (fameux depuis de longues années)... et elle ne coûte pas plus cher. Tout le monde est d'accord... on choisit la Pall Mall dans son paquet luxe, rouge et or.

Essayez le PALL MALL, dans son paquet luxe, rouge et or